

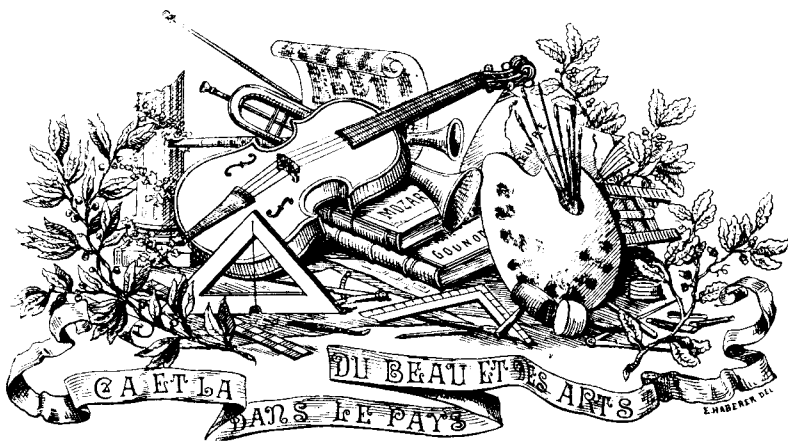
## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |





## SAINT JEAN L'EVANGELISTE

D'APRÈS LE DOMINIQUIN

**P**armi les disciples du Sauveur il en est un dont le caractère et les attributs offrent un attrait tout particulier, et qui, à cause de cela, est devenu un des types les plus recherchés de l'art chrétien.

A Jean, le disciple bien-aimé, il fut donné de pouvoir reposer pendant la dernière cène sur le sein de Jésus ; seul il assiste au pied de la croix au sacrifice sanglant du Calvaire ; il y reçoit plus spécialement le titre et la qualité de fils de Marie ; c'est à lui que Jésus mourant confie ce qu'il a de plus cher sur cette terre, sa mère bien-aimée. Son double caractère d'apôtre et d'évangéliste, sa mission prophétique, sa longue vie, tout concourt à lui assigner un rôle spécial, qui à certains égards dépasse même celui de saint Pierre, le prince des apôtres. Avec le disciple que le Sauveur aimait il s'agit, en effet, de liens plus étroits avec Jésus et Marie, dans l'ordre des affections, de tout ce que l'idée de la famille et des amitiés les plus pures n'exprime qu'imparfaitement ici-bas. Il s'agit de la pureté la plus exquise, pureté qui dut s'accroître jusqu'à des proportions qu'il nous est difficile, sinon impossible, de concevoir, et qui fut, sans doute, la source de ce génie dont l'élévation est si justement comparée au vol de l'aigle.

Il n'existe pas pour saint Jean, comme il existe pour saint Pierre et saint Paul, de tradition conservant un souvenir de ses traits réels. Dans les représentations de la cène et généralement au Calvaire, il nous apparaît sous les traits de la plus fraîche jeunesse ; un vieillard à la longue barbe blanche rappelle plus spécialement le vénérable exilé de Patmos, qui continua jusqu'à un âge si avancé de rendre témoignage aux grands mystères dont il avait été le témoin privilégié, ou qu'il contempla dans les cieus entr'ouverts en sa faveur.

Lorsqu'il s'est agi de représenter saint Jean comme apôtre ou évangéliste, les artistes anciens nous le montrent quelquefois sous les traits d'un vieillard ; mais le plus souvent ce sont les traits d'un jeune homme qu'on lui donne. Comme apôtre, le calice qui rappelle le rôle tout spécial qu'il joua dans cette dernière cène où le Sauveur institua le sacrement de son amour, est l'attribut qui le distingue. Le serpent que l'on voit sortir du calice, est une allusion à la tentative d'empoisonnement dont il fut l'objet à Rome. La légende rapporte que sur l'ordre de l'empereur Domitien, le calice dont il devait se servir fut empoisonné. L'apôtre prit lui-même de ce breuvage et l'administra à ceux qui étaient venus recevoir la sainte communion, sans que personne en souffrit. Le poison était miraculeusement sorti du calice sous la forme d'un serpent, tandis que les assassins, eux, tombaient foudroyés.—Parfois, mais rarement, il est représenté avec une cuve à la main, pour rappeler le martyre qu'il souffrit réellement, bien que, par une disposition particulière de la volonté divine, il soit mort de sa mort naturelle.

Comme évangéliste, saint Jean est admirablement caractérisé par l'aigle. Quelquefois cependant les artistes nous le montrent dans l'acte même d'écrire : dans un tableau ancien nous le voyons représenté écrivant l'évangile ; le livre est ouvert devant lui, il vient d'y inscrire ces mots : *et verbum caro factum est*. Il tourne ses regards vers le ciel et contemple la Vierge qui lui apparaît avec l'Enfant Jésus dans ses bras. Dans une autre représentation de la même action, le diable derrière l'évangéliste, dans l'espoir de les détruire, renverse l'encre sur les pages où saint Jean inscrit les paroles de vie. Dans un troisième, il se contente de s'enfuir avec l'encrier.

Malgré les beautés toutes naïves qui distinguent ces compositions, elles sont loin de valoir le tableau dont nous donnons aujourd'hui une copie. Madame Jameson, dans son bel ouvrage intitulé : *Sacred and legendary art*, le décrit ainsi : " *A scroll in his hand, looking upwards, as one to whom the glory of the heavens had been*

*opened ;—you see it reflected in his eyes.—while love, wonder, devotion, beam from his beautiful face and parted lips : behind him hovers the attendant eagle, holding the pen in his beak ; near him is the chalice, with the serpent ; so that here he is in his double character of apostle and evangeliste (1).”* Ce chef-d’œuvre est du Dominiquin, peintre, qui excellait dans les représentations du disciple bien-aimé. Nous avons vu au musée Brera, à Milan, un autre tableau de lui, plus pittoresque s’il n’est pas aussi grave et aussi religieux que celui-ci. Saint Jean y est représenté un genou en terre devant le trône sur lequel est assise la Vierge tenant l’Enfant Jésus. Il les contemple avec une expression d’extatique inspiration. Au près de lui sont deux beaux petits anges, dont l’un joue avec l’aigle, tandis que l’autre tient le calice d’où sort le serpent.

\* \* \*

Le Dominiquin dont l’œuvre se distingue par la pureté du dessin, l’harmonie du coloris, mais surtout par la justesse, la vérité et la profondeur de l’expression, eut le malheur de naître dans un siècle de décadence. Bien supérieur à ses contemporains qui l’accablèrent de leur jalousie et de leur haine, on peut dire que le manque de goût et la vulgarité de certains détails que l’on signale quelquefois dans ses œuvres, ne sont pas ses défauts à lui, mais ceux de son temps. Ses qualités, au contraire, sont bien à lui, il les a puisées dans sa nature ardente et tendre ; il les a conquises par un travail incessant et des efforts d’autant plus généreux qu’ils ont été plus mal récompensés.

Fils d’un cordonnier de Bologne, nommé Zampieri, Dominico, naquit en 1581, au moment même où les Carrache entreprenaient une réforme de l’art, qui au fond n’était qu’un symptôme de plus de sa décadence. Il grandit en entendant vanter, jusque dans la boutique de son père, l’opportunité de l’entreprise et la puissance des réformateurs ; et il s’éprit d’eux ainsi que de leur art. Malheureusement le vieux cordonnier avait aussi ses idées à lui, en fait de peinture, et il ne faut pas s’en étonner ; car en Italie, au seizième siècle comme encore aujourd’hui, l’art, qui ailleurs n’intéresse que quelques intelligences d’élite, passionne jusqu’au simple artisan. A ses heures de loisir il cause poésie, musique et peinture avec une

(1) L’original de ce tableau se trouve à St-Petersbourg, dans la galerie du prince Narishken.

aisance parfaite, et se forme, à tort ou à raison, une opinion sur ces matières. Celle du père Zampieri n'était pas favorable aux novateurs ; il plaça donc son fils, alors âgé de quinze ans, chez un peintre médiocre du nom de Denis Calvart. Dominico accepta, en enfant soumis, un choix si contraire à ses inclinations. Heureusement ce ne devait pas être pour bien longtemps, car son maître l'ayant surpris, un jour, à copier une gravure d'Augustin Carrache. l'accabla de coups et le mit à la porte de son atelier.

Après un pareil esclandre, le pauvre enfant n'osait plus se montrer dans la maison paternelle, tant il craignait de s'exposer à de nouveaux reproches, peut-être à un pire traitement. Le soir venu, il se glisse furtivement au logis et va se cacher dans un grenier où il passe quelques heures, mourant de crainte et de faim. Vaincu enfin par le désespoir de sa mère, dont il entend les gémissements du fond de sa retraite, il se décide à descendre, quitte à subir les rudes effets de la colère de son père. Ce qu'il avait prévu lui arriva, mais il en fut dédommagé en apprenant, quelques jours plus tard, son admission parmi les élèves de Louis Carrache.

Là, cependant, l'attendaient d'autres misères. Timide à l'excès, chétif de corps, presque toujours silencieux et mécontent de lui-même, il semblait prédestiné au rôle douloureux qu'impose dans toute réunion de jeunes gens ou l'extrême modestie ou la faiblesse. La patience avec laquelle il subissait les mauvais traitements de ses condisciples jointe à la jalousie qu'excitèrent bientôt ses progrès extraordinaires, ne contribuèrent pas à désarmer ces jeunes barbares.

Sorti vainqueur du concours ouvert entre les jeunes peintres de Bologne, le Dominiquin fut appelé à Rome par Annibal Carrache et l'Albane, qui voulaient susciter un rival au Guide alors dans tout l'éclat de sa renommée. A ne considérer que le mérite de l'artiste, c'était faire un choix excellent ; mais il n'y avait pas lieu de compter qu'avec un caractère de cette trempe on réussirait en s'aidant de la cabale et de l'intrigue. Annibal toutefois s'y employa de son mieux, et obtint pour le jeune artiste la protection de plusieurs cardinaux et des commandes assez importantes. Malheureusement la mort du Carrache vint bientôt donner champ libre aux attaques des partisans du Guide. Sans autre appui que l'amitié fidèle, mais impuissante, de l'Albane, n'ayant à opposer aux violentes agressions de ses ennemis qu'une défense désarmée, son propre génie et le silence,—notre pauvre Dominico devait expier dorénavant son succès d'un jour, par des souffrances continuelles.

Découragé, il fut sur le point d'abandonner la peinture pour s'a-

donner à l'architecture ; il remplit même, sous le court pontificat de Grégoire XV, les fonctions d'architecte du Vatican et, en cette qualité, construisit l'église Saint-Ignace. Cette tentative n'ayant abouti qu'à de nouveaux déboires, il reprit la palette, non pour continuer dans de vastes proportions une lutte désormais impossible, mais pour demander à un genre de peinture plus humble des succès que ses prétendus rivaux dédaigneraient peut-être de lui disputer. Il réussit si bien à s'effacer, que bientôt personne ne songea plus à s'enquérir de lui ni de ses travaux. Je me trompe, un artiste étranger, alors peu connu, s'indignait d'une pareille injustice, et, bravant l'opinion publique, étudiait ouvertement, le crayon à la main, les fresques du maître. Cet artiste était français : il se nommait Nicolas Poussin. On raconte qu'un jour qu'il dessinait à saint André della-valle, seul comme de coutume, en face des fresques du Dominiquin, il fut abordé par un homme qui lui témoigna sa surprise de le voir choisir des modèles si unanimement dédaignés. Le Poussin, croyant avoir affaire à quelque nouvel ennemi du maître, se met à justifier vivement ses prédilections et à définir le mérite de la peinture qu'il avait entrepris de copier. L'étranger l'écouta d'un air d'attendrissement et de bienveillance ; puis, lorsque le jeune peintre eut cessé de parler, il l'embrassa en le remerciant avec effusion, et s'éloigna triste et reconnaissant à la fois. Cet homme était le Dominiquin, qui, s'étonnant de trouver encore un admirateur, avait puisé dans les paroles de celui-ci un peu de consolation et de courage.

Un moment le Dominiquin put espérer voir des jours meilleurs. Il était mandé à Naples par le vice-roi pour y décorer la chapelle de Saint-Janvier, dite du Trésor. Il n'ignorait pas qu'il y retrouverait Lanfranc, dont la méchanceté et la bassesse lui étaient connues. Néanmoins, croyant n'avoir affaire qu'à ce seul ennemi, et rassuré d'ailleurs par les mesures préalables prises par le vice-roi, le maître avait saisi avec empressement cette occasion inespérée de reparaitre dans un travail digne de lui. Au commencement, les choses se passèrent au mieux. On avait interdit sous les peines les plus sévères les menaces et les outrages ; tout mauvais traitement envers le Dominiquin devait être puni par l'exil. Lanfranc, qui n'était pas homme à mépriser l'avertissement, garda quelque temps le silence, et se contenta de nourrir dans l'ombre ses projets de vengeance en attendant de meilleurs jours. Or il y avait à Naples deux artistes qui, de leur côté, ne rêvaient qu'aux moyens de perdre le nouveau venu dans l'esprit du vice-roi, mais qui, moins patients ou plus malhabiles que Lanfranc, se hasardaient déjà à

laisser percer leur rage secrète et leurs venimeux désirs. L'un était Ribera, talent vigoureux mais sans élévation, caractère grossier et brutalement envieux ; l'autre se nommait Bélisaire Corenzio, talent superficiel et négligé jusqu'à l'impertinence, âme cupide, pour qui l'art n'avait de prix qu'autant qu'il procurait la richesse. L'appel fait au Dominiquin avait enlevé à Corenzio une tâche importante et par conséquent l'espoir d'un gain considérable : il fallait donc ou déterminer le vice-roi à revenir sur sa décision ou empêcher l'accomplissement de cette tâche en décourageant celui qui en était chargé. Telle était aussi la pensée de Ribera, blessé dans sa vanité de chef d'école par la faveur accordée à un autre que lui. Poussés par leurs passions diverses, ces deux hommes s'unirent dans un même ressentiment, et sans accuser ouvertement le Dominiquin, ils tentèrent d'abord, en parlant de sa lenteur habituelle, d'effrayer le prince sur la durée probable du travail. Il est vrai que pour mieux justifier les craintes à ce propos, des mains inconnues effaçaient la nuit ce que le Dominiquin avait peint dans la journée ; que, d'autre part, la chaux dont se composaient les enduits se trouvant mêlée de cendre, la peinture une fois sèche était sillonnée de gerçures, et qu'il fallait jeter bas le tout pour enduire le mur de nouveau. Le vice-roi n'en persistait pas moins à attendre la fin d'une œuvre dont Ribera et Corenzio n'avaient réussi encore qu'à entraver la marche ; une circonstance imprévue vint en aide aux deux conjurés et permit à Lanfranc de jouer utilement son rôle dans cette abominable intrigue.

Le Vésuve vomit tout à coup des torrents de flammes, un tremblement de terre ébranle la campagne de Naples : le peuple de se précipiter aussitôt dans les églises pour implorer l'intercession de saint Janvier ; et afin de se le rendre favorable par un témoignage éclatant de vénération, on exige que les peintures en l'honneur du patron de la ville soient immédiatement découvertes. C'était Lanfranc qui avait suggéré ce moyen de satisfaire la piété publique, et, comme on le pense, Ribera et Corenzio n'eurent garde de le trouver inopportun. L'aspect de ces fresques inachevées devait choquer la foule et l'émouvoir en sens tout inverse de ses espérances. C'est ce qui arriva, en effet. On ne vit dans le travail incomplet du Dominiquin qu'un résultat de son impéritie. Lanfranc d'ailleurs et ses complices signalaient hautement au mépris ces peintures " vulgaires et triviales " ; c'est ainsi qu'on les qualifiait dans des écrits distribués par leurs soins aux portes mêmes de l'église. Au bout de quelques jours, le peintre de la chapelle du Trésor passait à Naples pour un audacieux ignorant, et, comme l'esp'ce d'émeute suscitée



contre ses ouvrages menaçait jusqu'à sa personne, le Dominiquin se réfugia à Rome, d'où il ne revint qu'au bout d'un an, sur l'ordre exprès du vice-roi, qui pour assurer son retour, avait fait arrêter sa femme et sa fille et refusait de leur rendre la liberté. Celui-ci cependant commençait à prêter l'oreille aux dénonciations formulées par Ribera et Corenzio, aux insinuations et aux plaintes hypocrites de Lanfranc. Il hésitait encore à se prononcer, lorsque la mort du Dominiquin vint tout simplifier et tout résoudre : mort sinistre et mal expliquée, qu'on peut attribuer, il est vrai, aux chagrins qui depuis si longtemps minaient les forces du malheureux maître, mais qui fut hâtée peut-être par des moyens auxquels Corenzio, dit-on, n'était pas incapable de recourir. Quoiqu'il en soit de ce soupçon, les précautions prises par le Dominiquin dans les derniers temps de sa vie prouvent du moins qu'il croyait, alors comme à l'époque où il s'était enfui de Naples, à la possibilité d'un attentat direct. Il préparait ses aliments lui-même, et s'il fut en effet empoisonné, ce dut être, suivant des témoignages contemporains, dans l'eau dont il avait coutume de boire quelques gorgées chaque matin avant de s'en servir pour se laver.

Le Dominiquin mourut en 1641, à peine âgé de soixante ans.

Bel ange inspirateur de tout génie humain,  
Noble fille des cieux, divine solitude,  
Toi qui vis saintement et le front dans la main,  
Loin des pas du vulgaire et de la multitude!

O nourrice de l'art ! ô mère de l'étude !  
Tu reçus dans tes bras le grand Dominiquin ;  
Et sur ce noble cœur rongé d'inquiétude  
Tu versas à longs flots ton calme souverain.

Hélas ! pour lui le ciel fut longtemps sans lumière,  
Beuf sublime, à pas lourds il creusa son ornière  
Aux cris des envieux hurlant à son côté :

Mais à son lit de mort, comme le vieux saint Jérôme,  
La gloire ouvrit pour lui le céleste royaume  
Et lui donna le pain de l'immortalité. (1)

Avec le poète nous saluons aujourd'hui dans le Dominiquin un artiste bien supérieur aux envieux qui lui rendirent la vie si misérable. Caractère doux, modeste et craintif, sa bonté et sa

(1) Auguste Barbier: Il Pianto.

faiblesse furent, il est vrai, souvent funestes à son art en lui faisant exécuter les compositions bizarres qu'on lui demandait ; mais s'il a subi cette mauvaise influence de son époque, il eut au moins le mérite de retarder quelque peu l'invasion définitive de l'esprit matérialiste dans le domaine de la peinture italienne. Il fut le dernier descendant de cette noble race d'artistes dont Giotto est le chef ; noble race à laquelle il se rattache par une inclination singulière vers les vérités morales, par une recherche bien souvent heureuse de l'expression, par une rare faculté d'émouvoir au moyen du geste, de la physionomie et de tout ce qui n'est pas l'imitation de la réalité inerte. Là où d'autres n'ont su montrer que leur habileté technique, lui a su mettre une partie de sa belle âme.

Belle en effet, car dans cette vie si torturée et si patiemment supportée on ne trouve pas même la trace d'une mauvaise action. Accoutumé depuis longtemps à souffrir, il se résigna sans murmurer aux tourments qui l'assaillirent sous son propre toit, comme il s'était résigné aux dedans de la foule et aux misères de sa vie d'artiste. Jamais les injustices dont il était la victime ne purent le rendre injuste à son tour, ni même l'aigrir un moment ; jamais il n'essaya d'opposer la médisance à la calomnie, de se venger des rivaux qu'on lui donnait, en critiquant amèrement leurs ouvrages. Ces œuvres, si inférieures aux siennes, il était au contraire le premier à les étudier, à les louer de bonne foi. On a voulu lui faire un crime de son excessive timidité et du peu de confiance qu'il avait dans ses propres forces ; peut-on raisonnablement demander à un agneau d'être un lion ?

La *Communion de saint Jérôme* et le *Martyre de sainte Agnès* sont généralement considérés comme les meilleurs tableaux du Dominiquin. On y peut cependant critiquer la lourdeur des détails d'architecture et le manque de goût dans le choix des ajustements, mais en revanche, on y trouve toutes les qualités qui le distinguent spécialement.

Parmi les fresques qu'il exécuta alors que la protection bienfaisante d'Annibal Carrache le soutenait encore, nous avons surtout admiré, dans l'église *Saint-Louis des Français*, à Rome, celles où il a représenté la vie de sainte Cécile. C'était alors le sujet de prédilection des artistes. On venait de découvrir le corps de la sainte martyre, et la ville éternelle saluait avec des transports d'enthousiasme tout ce qui rappelait cette poétique et charmante jeune chrétienne des premiers siècles.

\* \* \*

Bien plus courte, mais non moins glorieuse pour l'art, fut la carrière du graveur du *Saint-Jean l'évangéliste*, Johann Friedrich Wilhelm Müller. Il naquit à Stuttgart en 1783, et reçut ses premières leçons de son père qui était lui-même un graveur remarquable. Envoyé à Paris pour compléter son éducation artistique, le jeune Müller produisit bientôt des planches qui surpassaient tout ce que son père avait exécuté de plus parfait. Nommé professeur de l'Académie de Dresden, il reçut en même temps le titre de graveur du roi de Wurtemberg. En 1808, il venait de terminer la belle gravure que nous admirons ici, lorsque Rittner, riche marchand de gravures de Dresden le chargea de graver la célèbre *Madone de saint Sixte*, qui fait la gloire du musée de cette ville. La pensée d'avoir à reproduire, par le burin, la peinture la plus belle qu'ait jamais produite le génie de l'homme, exalta son imagination. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, son être tout entier sembla se concentrer dans ce travail. Pendant huit années entières, il s'y appliqua jour et nuit avec un enthousiasme qui absorbait toutes ses forces. Sourd aux remontrances de ses amis, il travaillait sans relâche et dans un tel état d'excitation qu'on eût dit que chaque coup de burin lui déchirait le cœur. Sa planche terminée, il l'envoya à Paris pour en faire tirer des épreuves; mais avec elle s'envola le peu de forces qui lui restaient encore. Epuisé et pris de vertige, il fut porté à Sonnenstein, près de Pernes, où après avoir languï quelque temps dans les plus sombres abattements de la folie, il mourut en 1816.

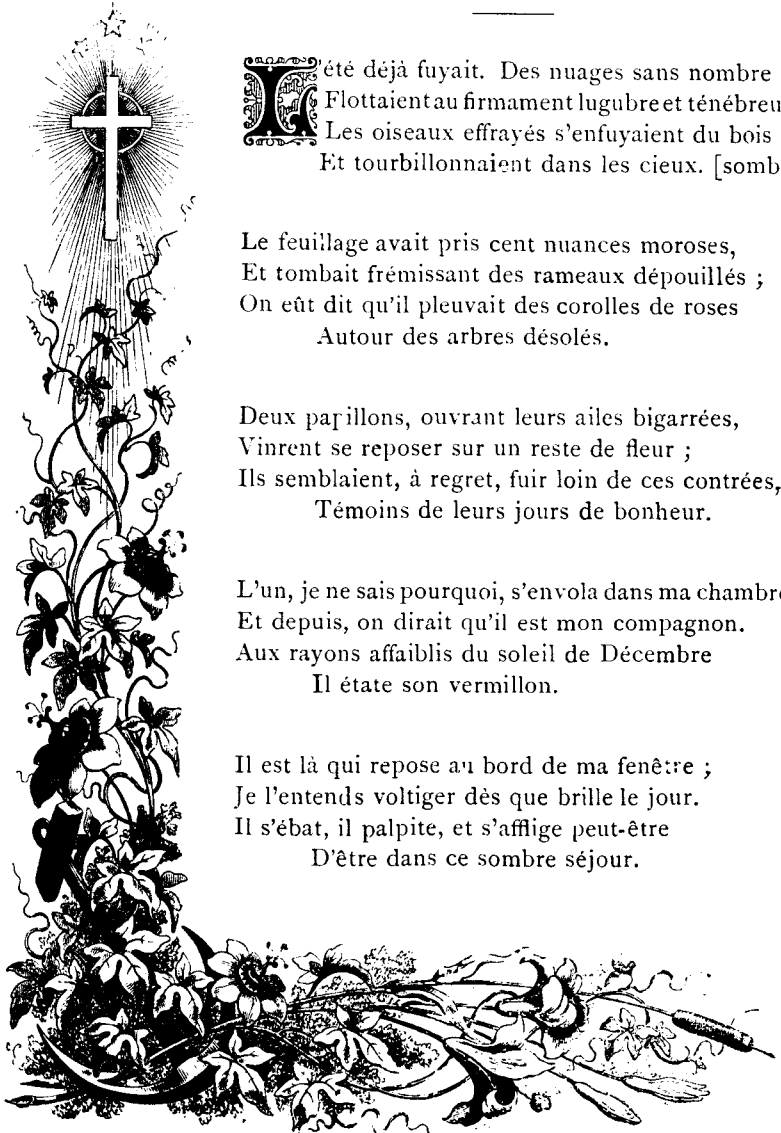
Jamais peut-être funérailles ne furent plus touchantes que celles de ce jeune graveur. Doué des plus belles qualités de l'âme, il était aimé de tous ceux qui l'avaient connu. Ses maîtres pleuraient en lui un disciple toujours respectueux et reconnaissant; ses confrères un juge généreux et équitable; ses élèves un maître toujours patient et dévoué; ses concitoyens un artiste plein d'avenir qui promettait d'être la gloire de leur cité.

ALPHONSE LECLAIRE.



# MON PAPILLON

A M. ALPHONSE LECLAIRE.



**L**été déjà fuyait. Des nuages sans nombre  
Flottaient au firmament lugubre et ténébreux ;  
Les oiseaux effrayés s'enfuyaient du bois  
Et tourbillonnaient dans les cieux. [sombre

Le feuillage avait pris cent nuances moroses,  
Et tombait frémissant des rameaux dépouillés ;  
On eût dit qu'il pleuvait des corolles de roses  
Autour des arbres désolés.

Deux papillons, ouvrant leurs ailes bigarrées,  
Vinrent se reposer sur un reste de fleur ;  
Ils semblaient, à regret, fuir loin de ces contrées,  
Témoins de leurs jours de bonheur.

L'un, je ne sais pourquoi, s'envola dans ma chambre,  
Et depuis, on dirait qu'il est mon compagnon.  
Aux rayons affaiblis du soleil de Décembre  
Il étate son vermillon.

Il est là qui repose au bord de ma fenêtre ;  
Je l'entends voltiger dès que brille le jour.  
Il s'ébat, il palpite, et s'afflige peut-être  
D'être dans ce sombre séjour.

Il paraît se nourrir d'azur et de lumière,  
 Et regarde toujours vers l'astre radieux,  
 Comme s'il voulait dire : " Etranger sur la terre,  
 Je veux retourner dans les cieux. "

Tout à côté de lui, des fleurs viennent d'éclore,  
 Il peut se poser sur leur calice vermeil ;  
 Mais tout cela n'est rien : ce qu'il veut, c'est l'aurore,  
 C'est le ciel bleu, c'est le soleil.

Il attend que l'été ranime la campagne,  
 Pour goûter les parfums et voler dans l'air pur.  
 Alors, joyeux, avec sa brillante compagne  
 Il s'élancera dans l'azur.

\* \* \*

Lorsque je l'aperçois, mon âme est attendrie ,  
 Car ce pauvre exilé, ce frêle papillon,  
 Ne nous offre-t-il pas un tableau de la vie  
 De l'homme retenu loin du ciel, en prison ?

Comme le papillon, altérés de lumière,  
 Nos regards sont tournés vers le jour éternel ;  
 Et notre âme ressent partout sur cette terre,  
 La sombre nostalgie et le besoin du ciel.

Oh ! qu'ils sont courts ces jours, matin de l'existence,  
 Où tous les horizons ont un aspect riant,  
 Où l'homme, près de lui, sans constater d'absence,  
 Voit de ceux qu'il chérit le groupe sémillant !.....

Cher ami, je le sais, votre âme est comprimée  
 Sous l'étreinte du deuil et le poids des douleurs ;  
 Car vous avez perdu cette compagne aimée  
 Qui pouvait, ici-bas, seule sécher vos pleurs.

Autrefois, votre cœur ressemblait au bocage  
 Que le printemps emplit de mille nids charmants,  
 Dont le soleil ne peut percer le vert ombrage,  
 Et qui rayonne au loin des parfums et des chants.

L'haleine de la mort, comme le vent d'automne,  
 A flétri, desséché la verdure et les fleurs ;  
 Et les chantres aimés, d'un ciel trop monotone,  
 Ont fui tout inquiets vers des climats meilleurs.

Triste, vous avez vu tomber chaque espérance,  
 Comme un feuillage mort qui jonche le gazon ;  
 Et l'astre des beaux jours qui se lève à distance,  
 Paraît ne plus vouloir monter sur l'horizon.

Celle qui colorait le ciel de votre vie,  
 Et vous mettait au front le bonheur qui reluit,  
 Avant la fin du jour vous fut soudain ravie ;  
 Et depuis, votre cœur est plongé dans la nuit.

Elle était expirante, et pourtant un sourire  
 De sa lèvre animait la livide pâleur,  
 Comme un dernier parfum ravi par le zéphyre  
 Semble hésiter avant de quitter une fleur.

Et vous la regardiez, pleurant et le front sombre ;  
 Et vos yeux ne pouvaient d'elle se détacher,  
 Comme le voyageur qui, voyant croître l'ombre,  
 Regarde, tout pensif, le soleil se coucher.

Votre cœur eût voulu lui dire une parole ;  
 Mais déjà son oreille était close à tout bruit,  
 Pareille au réséda qui ferme sa corolle  
 Quand il voit approcher les ombres de la nuit.

Et maintenant, que sont tous vos trésors sans elle ?  
 Le monde entier peut-il adoucir vos douleurs ?  
 Non, non, ne cherchez plus que la vie immortelle ;  
 Car la terre, pour vous, n'est plus qu'un lieu de pleurs.

Papillon exilé, vers l'astre de lumière  
 Et vers le ciel tenez votre regard ouvert ;  
 Au sein même du deuil, que votre cœur espère :  
 Le printemps doit venir après ce triste hiver.

EMILE PERRIN.

## ALEXIS BONAMI DIT LESPÉRANCE

---

**L**y a de cela près de dix ans. Un vieillard, encore alerte, légèrement courbé sous le poids des ans, se présentait à mon bureau.

“ Je me fais vieux, dit-il, et j'aimerais à régler ma succession.”

— Quel âge avez-vous, lui dis-je ? -- Quatre-vingt-six ans, répondit-il, en se redressant fièrement.

Je fus curieux de connaître son histoire. Le bonhomme ne se le fit pas répéter deux fois,

Son récit m'intéressa. Je pris quelques notes, promettant de les publier après sa mort.

Voilà deux ans qu'il repose en paix. Il est temps que, pour l'acquit de ma conscience, je remplisse ma promesse.

D'ailleurs les anciens voyageurs commencent à se faire rares à la Rivière-Rouge. Cette génération-là sera bientôt éteinte. C'est pourquoi on ne lira pas sans intérêt les incidents de la vie mouvementée de celui qui fut longtemps le doyen des anciens voyageurs du pays.

### SES PREMIÈRES ANNÉES.

Alexis Bonami dit Lespérance naquit le 28 novembre 1796 à Saint-Michel d'Yamaska, P. Q. Lorsque les armées américaines envahirent le Canada, il n'avait que 16 ans.

Il offrit ses services au capitaine E. A. Bellefeuille, qui les accepta. Sa compagnie faisait partie du régiment que commandait le lieutenant-colonel James Cuthbert. Il ne fut pas appelé à essayer le feu de l'ennemi, mais, d'un autre côté, les marches forcées et les privations de tout genre ne lui firent pas défaut.

Ce fut à cet apprentissage qu'il s'endurcit aux fatigues qui l'attendaient plus tard.

Après treize mois de régime militaire, il fut licencié à Saint-Hyacinthe.

Il venait de goûter à une vie pleine d'émotions, telle qu'elle convient à un jeune homme qui a de la vigueur à dépenser.

De retour au foyer, il n'éprouva plus aucun charme pour l'agriculture et l'existence paisible de la campagne.

Un jour, il rencontra par hasard M. Pillet, bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui était en quête de recrues. Le bourgeois lui parla en termes séduisants des choses merveilleuses que renfermait le Nord-Ouest, et des mille aventures qu'on y rencontrait. C'en était trop pour L'Espérance.

Sans coup férir, il signa un engagement pour trois ans. Il se berçait du fol espoir de faire quelques économies, tout en visitant des pays nouveaux, et de revenir ensuite se fixer convenablement sur les bords du Saint-Laurent. Presque tous les jeunes gens qui venaient dans les pays d'en haut à cette époque, nourrissaient l'espérance de revenir au sol natal. Bien peu pourtant y sont retournés.

Après avoir dit adieu à ses parents et promis d'être de retour à l'expiration de ses trois ans, il partit de Montréal, au printemps de 1816.

#### EN ROUTE POUR LA RIVIÈRE-ROUGE.

Les employés de la Compagnie partirent, cette année-là, en deux détachements. L'Espérance se trouvait dans le second, que commandait M. Chatelain. Il comprenait quatre grands canots, montés chacun par huit voyageurs et chargés de 60 pièces. MM. Basile Larance, Pierre Paranteau et Laferté étaient au nombre de ses compagnons.

Tous les quatre se sont fixés dans le pays et ont laissé une nombreuse descendance. Le voyage se fit sans incident bien remarquable. Ramer et être brûlé par le soleil tout le jour, dormir sur la grève ou être tourmenté par des milliers d'insectes toute la nuit : telles furent les distractions de ce long et pénible voyage.

Les fatigues ne pouvaient néanmoins faire disparaître la gaieté naturelle à nos voyageurs. Aussi d'ordinaire le bivouac se préparait en répétant quelques couplets qui rappelaient la patrie absente. Ils étaient déjà parvenus aux bords du lac La Pluie, lorsqu'un jour ils aperçurent le gouverneur Miles MacDonnell, qui revenait avec le premier détachement.

Le gouverneur MacDonnell avait atteint le lac Winnipeg, lorsqu'il apprit le triste résultat de la bataille de La Grenouillère, ainsi que la mort du gouverneur Semple.

La colonie se trouvait, à ce moment-là, en la puissance de la compagnie du Nord-Ouest. Pousser plus loin eût été témérité. MacDonnell ordonna donc de rebrousser chemin.

Ils rencontrèrent lord Selkirk avec ses Meurons, à la Pointe aux Pins, près du Sault Ste-Marie.



Lorsque la nouvelle du désastre de la colonie fut annoncée à Selkirk, il secoua la tête avec colère, et indiquant du doigt quelques pièces de canon qu'il faisait monter dans des bateaux : " Nous verrons avec cela, dit-il, si je ne serai pas maître chez moi".

Lespérance fut enchanté de reprendre la route de l'Ouest. Les barges étaient amplement approvisionnées. L'abondance régnait dans le camp, et les employés croyaient plutôt faire partie d'un voyage de plaisir que d'une expédition quasi-militaire.

#### EXPÉDITION DU FOND-DU-LAC.

Il ne demeura pas longtemps en si bonne compagnie. Un parti fut détaché et envoyé au Fond-du-lac. Il fut choisi pour l'accompagner. Ils avaient avec eux deux soldats Meurons bien armés et un guide d'expérience.

Au lac du Sable se trouvait un fort, bâti par la compagnie du Nord-Ouest. C'était un entrepôt considérable de marchandises et de fourrures.

Il alimentait bon nombre de petits postes de l'intérieur, qui lui étaient tributaires et en dépendaient.

Conformément aux instructions de Selkirk, ils s'en emparèrent et firent prisonniers MM. Grant et Morrison, qui l'avaient en charge.

Morrison opposa un peu de résistance. Les deux Meurons l'amènèrent sous une tente en dehors du fort, et menacèrent de le pendre s'il ne se soumettait pas.

Durant la nuit il trompa la vigilance de ses gardes et s'enfuit.

#### SUR LES BORDS DU MISSISSIPI.

Après avoir quitté cet endroit, ils remontèrent la rivière St-Louis. Après bien des fatigues ils arrivèrent enfin sur les bords du Mississipi.

Pendant ce trajet, ils furent obligés de faire 22 portages. Lespérance disait que ce voyage avait été le plus pénible de sa vie. Sur le Mississipi, ils furent en butte à la malveillance des Sauteurs, dont toutes les sympathies étaient acquises à la compagnie rivale.

Ces sauvages étaient communément désignés sous le nom de Pillards, et ils méritaient à coup sûr cette épithète.

Nos voyageurs étaient obligés de faire bonne garde la nuit, sinon les Pillards enlevaient tout ce qui tombait sous leur main.

Ils furent même attaqués par une bande cachée dans une pointe boisée de la rivière. Les balles percèrent le canot dans lequel se trouvait Lespérance. Force leur fut de gagner terre.

Un nommé Jérémie Martel, qui agissait comme interprète, leur adressa la parole pour les désarmer. Les Pillards exigèrent quelques présents pour ne pas les molester, et les laissèrent en paix.

#### AU PAYS DES SIOUX.

Parvenu à la rivière de l'Aile du Corbeau, le bourgeois décida de bâtir un fort pour l'hiver. En effet, la saison était avancée, et il n'était guère prudent de pousser plus loin cette année-là. Ils furent constamment harcelés par les Sioux, qui venaient jusqu'aux portes du fort voler, ou lancer leurs flèches meurtrières.

Pendant l'hiver (1816-1817) les provisions firent défaut. L'interprète Martel résolut d'aller, avec sa famille, faire un tour de chasse.

Une Sauteuse du nom de "la Mitasse rouge," accompagnée de deux enfants, le suivit.

Un soir que Martel s'était attardé, une bande de Sioux enleva sa femme et ses enfants, et égorga brutalement la Sauteuse. Il se mit bravement à leur poursuite et les atteignit au fort Graham. A force de présents et de supplications auprès des chefs, les Sioux finirent par lui remettre leurs prisonniers.

Des scènes de ce genre se répétaient de temps à autre. Les Sioux furent les Iroquois de l'Ouest. Traîtres, perfides, cruels, épiant sans cesse le moment favorable pour enlever une chevelure, ils furent la terreur de nos prairies.

#### DERNIÈRE ÉTAPE DE CE VOYAGE.

Aux premiers rayons du soleil du printemps (1817), L'Espérance reçut l'ordre de se rendre au lac La Pluie.

Pour se ménager les bonnes dispositions des Sioux, L'Espérance et ses compagnons prirent avec eux un interprète de cette nation. Cette précaution ne leur servit guère. Ils furent plusieurs fois attaqués. Deux des compagnons de canot de L'Espérance, Gobin et Méthot, furent blessés. Ce dernier reçut une flèche dans l'épaule. Elle pénétra dans la chair à une telle profondeur qu'il ne réussit à extraire le fer qu'au fort Garry.

L'interprète, tout Sioux qu'il était, reçut pour sa part deux flèches dans le corps.

L'Espérance fut un des rares voyageurs qui furent épargnés. Ils rencontrèrent lord Selkirk, au lac La Pluie et firent route avec lui jusque dans la colonie.

L'Espérance arriva à la rivière Rouge au mois de juin 1817.

## LA BATAILLE DE LA GRENOUILLÈRE.

La plus grande surexcitation régnait dans les esprits, par suite des événements tragiques qui venaient de s'y passer.

Tout le monde parlait du "coup" de l'année précédente. C'est ainsi que les gens du pays désignaient la bataille de la "Grenouillère" ou des "Sept Chênes." Bien des récriminations ont eu lieu à ce sujet. Les deux compagnies se sont mutuellement renvoyé le blâme.

Il n'est pas facile d'assigner à chacune d'elles la part de responsabilité qui lui appartient. Lespérance n'était pas présent à cette rencontre, toutefois il n'est arrivé sur le théâtre de ces événements que quelques mois après.

Les faits étaient encore tout frais dans la mémoire des témoins oculaires.

Quoiqu'au service de la compagnie de la Baie d'Hudson presque toute sa vie, il n'hésitait pas à dire qu'elle fut l'agresseur.

D'après les témoignages qui lui furent donnés par nombre de personnes dont la véracité ne pouvait être suspectée, Cuthbert Grant et ses compagnons ne cherchaient rien moins que d'attaquer le fort Douglas. Arrivés à la rivière Eturgeon, ils auraient quitté le grand chemin qui conduisait au fort et pris le large, afin d'éviter toute rencontre avec les employés de la compagnie rivale.

Leur conduite manifestait assez leurs intentions pacifiques. D'ailleurs, il était du plus haut intérêt pour la compagnie du Nord-Ouest, de ne rien risquer. Le détachement de Grant allait à la rencontre des canots chargés de marchandises et de provisions, qui lui arrivaient de Lachine. Il était extrêmement important pour eux d'opérer la jonction avec ce convoi, qui ne devait pas tarder à arriver, afin de l'empêcher de tomber entre les mains de la compagnie de la Baie d'Hudson. Si le parti que commandait Grant eût été défait ou intercepté, tous les effets destinés à la compagnie du Nord-Ouest devenaient la proie de l'autre compagnie. Ses postes de l'ouest dépourvus de tout, réduits à la famine, étaient inévitablement ruinés. Dans de telles circonstances, il y aurait eu folie, de la part de Grant, de risquer une bataille. Lespérance dit que Grant et bon nombre de ceux qui assistaient à cet engagement lui assurèrent qu'ils avaient été forcés d'accepter le combat et de se défendre. Telles étaient en substance l'opinion de Lespérance, et les raisons données à son appui.

Cette opinion, appuyée sur de tels témoignages, ne tranche pas la question, il est vrai, mais mérite d'être sérieusement appréciée.

## COURSES AU NORD ET A L'EST.

Son premier voyage, après son arrivée au fort Garry, fut à la Baie d'Hudson. A peine de retour, il dut se mettre en route pour le fort William. Il faillit mourir de faim pendant cette excursion. Arrêté par les glaces, il se vit réduit, pour sauver sa vie, à se nourrir de folle avoine, qui croissait sur les bords marécageux des lacs.

Trop affaibli pour transporter plus loin les marchandises qui lui avait été confiées, il les mit en cache sur la rivière aux Roseaux.

Pendant six jours, il ne trouva absolument rien à manger. Au septième jour, il se traînait à peine, tant il était à bout de forces, lorsque sa bonne fortune lui fit rencontrer un camp de Sauteux. Ils le régalerent de viande d'original.

Ainsi réconforté, il put terminer son pénible voyage.

## A LA RIVIÈRE LA PAIX.

La compagnie à cette époque ne donnait guère de loisir à ses employés. Les dates entre le retour et le départ étaient fort rapprochées. Au printemps suivant (1818), s'organisa une expédition pour la rivière La Paix. Trois ans auparavant, un parti de vingt employés, sous la conduite du bourgeois Clarke, avait été dissimulé par la faim et la misère. C'était donc peu tentant que de s'acheminer vers cette région inhospitalière. L'espérance pourtant n'hésita pas. Chatelain précédait le détachement avec quelques hommes, afin de se mettre en rapport avec les sauvages et de prévenir un désastre semblable à celui de 1815.

Rendu au fort Vermillon, Chatelain fut arrêté et détenu comme prisonnier par MM. McIntosh et McLeod, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Une passe d'armes assez vive s'ensuivit entre les deux compagnies. Les portes du fort furent enfoncées, et Chatelain libéré. Parvenue à la rivière La Paix, cette petite bande fut dispersée, et envoyée à la recherche des sauvages. L'espérance hiverna à la rivière Boucane. En sus de quelques marchandises, il portait à dos un baril de rhum. Les deux compagnies ne se gênaient pas, à cette époque, de spéculer sur les mauvaises passions des sauvages pour les attirer à leur comptoir. Malgré ce liquide alléchant, la traite ne fut pas merveilleuse. La disette fut telle que L'espérance fut contraint de manger ses chiens de traîne.

Au printemps, ils se hâtèrent de charger leurs fourrures et de prendre la route de York.

## MORT DE FROBISHER.

Lorsqu'ils atteignirent le portage du Grand-Rapide, ils rencontrèrent Frobisher, McTavish, McIntosh, le guide Joseph Paul, etc, tous gens de la Compagnie du Nord-Ouest que le Capitaine. William venait de constituer prisonniers.

Lespérance fut chargé de mener les captifs au fort York.

Dans l'automne 1819, l'infortuné Frobisher parvint à tromper la vigilance de ses gardes et à s'échapper.

Voici comment Lespérance racontait la mort tragique de Frobisher.

Il était accompagné dans sa fuite de deux Canadiens. Turcotte et Lépine.

Après bien des fatigues et des jeûnes, ils arrivèrent au lac Bourbon.

Frobisher était tellement affaibli qu'il se traînait à peine. Il demanda à ses compagnons d'aller chercher du secours au fort Original qui se trouvait dans le voisinage.

Voyant que d'ailleurs il n'y avait pas d'autre moyen de sauver Frobisher, ses compagnons allumèrent un grand feu et le quittèrent. Ils ne tardèrent pas à revenir, avec une traîne et quelques hommes du fort Original. Malheureusement, il était déjà trop tard. Ils ne trouvèrent que le cadavre de Frobisher.

## A LA COLOMBIE ANGLAISE.

Lespérance était dès lors considéré comme un voyageur de mérite et d'expérience. Il excellait à la rame comme au gouvernail. Le gouverneur Simpson l'attacha à sa personne.

Pendant plusieurs années, il parcourut l'Ouest en tous sens, avec le gouverneur. Une année, il traversa les montagnes Rocheuses, partie en canot et partie à cheval, et se rendit jusqu'aux côtes de l'océan Pacifique. Il hiverna au fort George.

## SON MARIAGE.

A son retour, il épousa une métisse du nom de Marguerite Guéron. Ce mariage eut lieu à la rivière Voleuse, près du lac Rouge. Comme il ne se trouvait pas de missionnaire dans cet endroit, cette union se fit à la mode du pays. M. McDermot prépara un écrit attestant l'intention des parties contractantes, et les proclama unis.

Cette femme n'était pas encore baptisée. Elle se fit instruire, reçut le baptême, et trois ans après, Mgr Provencher bénit leur union.

#### GUIDE DISTINGUÉ.

Peu de temps après son mariage, Simpson, qui savait apprécier le dévouement et les talents de ses serviteurs, le nomma guide avec un traitement de 25 louis par année. C'était à cette époque un gros salaire.

De ce jour il fut mieux en position de faire briller les excellentes qualités dont il était doué. Il devint, sans contredit, le guide le plus intrépide et le plus habile du Nord-Ouest. La compagnie n'eut jamais d'employé plus fidèle et plus courageux.

Je ne saurais mieux tracer le caractère de ce brave et honnête guide, qu'en empruntant ce qui suit à une biographique publiée dans *le Manitoba* du 17 décembre 1890 :

“ M. Lespérance, pendant sa longue carrière, a figuré noblement au milieu de cette phalange d'intrépides voyageurs dont les fatigues, les dangers, comme le courage, ne peuvent être appréciés que par ceux qui les ont partagés. Cet homme a enduré sans faiblir tout ce qu'il est possible à la nature humaine de supporter.

“ C'est lui aussi qui, comme guide, inaugura ce qui, dans le pays, était connu sous le nom de “ Brigade au Portage la Loche.” Le service de cette brigade consistait à partir de la Fourche (Fort Garry, Saint-Boniface), dans de lourdes barges, aussitôt que la navigation était ouverte sur le lac Winnipeg. La brigade se rendait tout d'abord à Norway House, extrémité nord du lac Winnipeg, prenait là un chargement de marchandises pour la rivière McKenzie, puis elle allait remonter la Saskatchewan jusqu'à Cumberland, se dirigeait ensuite vers la rivière aux Anglais, qu'elle atteignait à l'endroit appelé Portage du Fort de la Traite (Frog Portage), remontait la rivière aux Anglais jusqu'à une de ses sources le lac la Loche, puis transportait ses bagages à dos jusqu'au milieu du portage du même nom qui a 13 milles de longueur. Là, la brigade de M. Lespérance échangeait les marchandises prises à Norway House pour les pelleteries que les gens de la rivière McKenzie avaient apportées de l'extrême nord. Les hommes de M. Lespérance prenaient les pelleteries et les descendaient par la rivière aux Anglais, la Saskatchewan, le lac Winnipeg et la rivière Hayes, à la Factorerie de York où ils les déposaient. On reprenait ensuite des marchandises que l'on montait à Norway House, après quoi l'on retournait à Fort Garry

où l'on arrivait après une absence de quatre mois et demi, ayant parcouru une distance d'environ 4,000 milles, la rame à la main ou le collier au front à travers les cent et quelques portages qu'il fallait franchir.

“C'est M. Lespérance qui parla le premier de la possibilité de ce voyage pendant une même saison. C'est lui qui en dirigea l'accomplissement pendant une longue suite d'années sans jamais un accident grave que l'adresse et la prévoyance auraient pu éviter.

“Pour avoir une idée de l'adresse de M. Lespérance, il fallait voir son coup d'œil de voyageur, éclairer du feu dont il étincelait la profondeur ou la violence des rapides qu'il fallait franchir, en saisir en un instant les variations que la crue ou la baisse des eaux avait amenées, compter sans les voir les écueils, les récifs, les pierres qui pouvaient provoquer une catastrophe ; il fallait voir ce bras vigoureux, saisissant comme dans un étau la longue rame qui servait de gouvernail à l'embarcation et la faire pirouetter sûrement à travers ces mille écueils, ces ondes fumantes et les cascades qui bouillonnaient autour d'elle ; et cette opération dangereuse, la répéter souvent plusieurs fois dans un même jour, et presque tous les jours pendant des mois. Oui, il faut avoir vu tout cela pour en juger convenablement.

“M. Lespérance était doué d'une force extraordinaire, même parmi les voyageurs, puisqu'on l'a vu se charger d'un ballot de marchandises reposant sur son front par une courroie et prendre à terre huit sacs de balles de 84 livres chaque, les passer par dessus sa tête et les déposer de ses propres mains sur le ballot de marchandises qui pesait aussi 84 livres et qui n'avait pour appui que les épaules et le front du voyageur.

“Cette force remarquable aidait beaucoup le commandant de la brigade : tout le monde sentait qu'il avait une station de police au bout des doigts. Cette force herculéenne d'ailleurs servait humblement une volonté pleine d'énergie et un caractère plein de noblesse et de loyauté.”

Lespérance, voyant sa famille augmentée, et d'ailleurs fatigué de cette vie nomade, se fixa sur une terre dans la paroisse de Saint-François-Xavier. Les anciens appelaient cet endroit la “Prairie du Cheval-Blanc.” Plusieurs légendes se rattachent, dit-on, à l'origine de ce nom singulier. Voici en substance celle qui me fut donnée par Lespérance.

Bien entendu que je n'en garantis point l'authenticité.

## LÉGENDE DE LA "PRAIRIE DU CHEVAL-BLANC."

Les Assiniboines ne formaient autrefois qu'une seule nation avec les Sioux. Ils parlaient la même langue et conservaient de fréquents rapports avec les autres branches de la nation siousse.

Ils se trouvaient néanmoins plus rapprochés que les autres des Kristinots, avec lesquels ils étaient presque toujours en guerre.

Les Kristinots visitaient les établissements anglais de la Baie d'Hudson et en recevaient des armes et de la poudre.

Les Assiniboines alarmés, à bon droit, de la supériorité des armes de leurs voisins, firent alliance avec eux. Les autres Sioux, qui n'étaient pas partie à ce traité de paix, continuèrent à égorguer sans pitié tout Kristinot qui leur tombait sous la main.

Les Assiniboines se trouvaient donc dans une situation fort tendue. Il est toujours difficile de contenter deux maîtres, surtout lorsqu'ils ne s'entendent pas.

Les Sioux voyaient avec peine une partie de la nation vivre en bonne intelligence avec des ennemis séculaires.

La tribu des Assiniboines fut bientôt considérée comme composée de frères dénaturés qui pactisaient avec des étrangers dangereux. Ils devinrent suspects. Ils n'étaient pas encore des ennemis, mais à la veille de le devenir, lorsqu'un événement vint briser pour toujours les liens qui les unissaient.

Un jour, un jeune guerrier distingué de la nation des Kristinots demanda pour épouse la fille d'un chef assiniboine.

Cette jeune sauvagesse était d'une rare beauté, et le chef demandait un prix considérable pour sa main.

Le Kristinot possédait heureusement ce qui, aux yeux des sauvages, constitue la plus grande richesse et le tente davantage. C'était un coursier fringant, fougueux, élané et très rapide. Son poil était blanc comme neige. Le chef ne put résister à l'appât de ce présent. Il lui remit donc sa fille et reçut le cheval en retour.

Les Assiniboines n'avaient pas encore oublié que les Kristinots avaient enlevé la chevelure à bon nombre de leurs parents. Plusieurs murmuraient secrètement contre ces nouveaux liens, qui les éloignaient de leurs frères par le sang.

Quelques jours après, arrivait une bande nombreuse de Sioux. Il paraîtrait qu'ils avaient été informés de ce mariage par un fort en médecine, qui avait une vengeance à exercer contre le chef assiniboine.

L'un des Sioux, qui faisait partie de cette bande, était fils d'un chef puissant.



Il avait déjà demandé à épouser cette jeune Indienne, mais n'avait éprouvé qu'un refus. Lorsqu'il apprit qu'un Kristinot lui avait été préféré, il ne contint plus son dépit ni sa rage.

Sous prétexte de représailles de guerre, il voulut s'emparer du chef Kristinot. On comprend à quels raffinements de barbare cruauté il promettait déjà de se livrer, pour satisfaire sa jalousie.

Les Sioux étaient bien armés et nombreux.

D'un autre côté, l'amitié des Assiniboïnes pour leurs nouveaux alliés était loin d'être bien affirmée. Voyant le danger qui menaçait son gendre, le chef assiniboïne, fit seller le cheval blanc, et lui ordonna de se sauver vers les siens à la faveur des ombres. Le Kristinot ne se le fit pas répéter. Prenant en croupe sa jeune épouse, il partit.

Dès la pointe du jour, les Sioux furieux de constater que le Kristinot allait leur échapper, se mirent à sa poursuite.

Ils l'atteignirent sur les bords de la rivière Assiniboïne, à une couple de milles à l'ouest de l'église de Saint-François-Xavier.

Ils le tuèrent à coups de flèche, ainsi que son épouse.

Le cheval blanc, débarrassé de son double fardeau, partit au galop. Les Sioux eurent beau déployer toute leur adresse, ils ne purent le capturer.

Pendant plusieurs années, le cheval blanc continua à errer près de cet endroit.

Les sauvages, toujours superstitieux, n'osèrent point tenter de nouveau de le saisir.

Personne ne sut jamais au juste ce qu'il devint. Les forts en médecine prétendirent tout bonnement que les manitous l'avaient enlevé, pour le transporter dans les grandes prairies de l'autre monde, où les mânes du pauvre Kristinot erraient, en attendant son cheval blanc pour chasser.

On prétend que de ce jour, la rupture fut complète entre les Assiniboïnes et les Sioux.

Au lieu de donner à cette prairie le nom du chef Kristinot ou de son épouse, on préféra prendre celui de son cheval,—c'est bien là le caractère sauvage.—Voilà pourquoi la paroisse de Saint-François-Xavier fut longtemps désignée comme la "Prairie du Cheval-Blanc."

#### SA MORT.

Lespérance a été le père de 18 enfants dont 11 lui ont survécu. Malgré qu'il eût passé jusqu'à cinq ans sans reposer dans du lit,

il conserva une grande vigueur, jusque dans une extrême vieillesse.

Il se montra toujours excellent chrétien. Il expira le 11 décembre 1890, ayant commencé sa 95<sup>e</sup> année.

La compagnie de la Baie d'Hudson lui payait une pension annuelle en reconnaissance des services qu'il avait rendus. Il recevait également une pension comme milicien en 1812.

Le R P. Allard, vicaire-général, se rendit à Saint-François-Xavier, pour lui rendre les derniers devoirs, et donner un témoignage de reconnaissance à celui qui, comme guide de la brigade du Portage la Loche, avait souvent reçu à son bord des missionnaires, auxquels il avait toujours témoigné beaucoup de respect.

Saint-Boniface, 19 décembre 1892.

L. A. PRUD'HOMME.



# LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.)

---

## I

Le premier fort (1620).—L'emplacement de la ville de Québec.—Prévoyance et sagesse de Champlain.—Le deuxième fort (1626).—Mort de Champlain au fort Saint-Louis.

Ce fut sous le règne Louis XIII, dit le Juste, roi de France, que Samuel de Champlain commença, à Québec, l'érection de la petite forteresse qu'il appela plus tard le Fort Saint-Louis.

Le père de la nation canadienne attachait une telle importance à cette construction, qu'il y fit travailler avec persistance pendant plus de six ans, en dépit de la désapprobation et du mauvais vouloir de plusieurs de ceux qui l'entouraient.

On peut affirmer que la construction de la ville de Québec à l'endroit où s'élève aujourd'hui la haute-ville est due à l'érection de ce fort, d'abord assez peu important, mais admirablement et avantageusement situé. D'après un projet qui ne s'est complètement réalisé que de nos jours, la ville devait être bâtie sur les bords de la rivière Saint-Charles, où s'élève aujourd'hui le populeux faubourg Saint-Roch. Elle devait s'appeler *Urbs Ludovica*. Le besoin de protection et de sécurité obligea les premiers colons à se grouper à proximité du fort Saint-Louis, à l'abri des canons dont la voix tonnante effrayait les hordes sauvages, comme, plus tard, elle faisait fuir les nombreux vaisseaux de toute une flotte ennemie.

Dans le récit de ce qui se passa à Québec en 1620, Champlain, après avoir parlé de certains travaux de réparations exécutés à l'*Abitation de Kébec* (construite sur l'emplacement de la basse-ville actuelle), s'exprime ainsi :

“..... Toutes choses furent si bien ménagées que tout fut en peu de temps en état de nous loger, pour le peu d'ouvriers qu'il avait, partie desquels commencèrent un fort pour éviter aux dangers qui

peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours. J'établis cette demeure en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait le travers du fleuve Saint-Laurent et qui est un des lieux les plus étroits de la rivière, et tous nos associés n'avaient pu goûter la nécessité d'une place forte pour la conservation du pays et de leur bien. Cette maison ainsi bâtie ne leur plaisait point, et pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de Monseigneur le Viceroy (le duc de Montmorency), et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront par un ennemi qui, reconnaissant qu'il n'a que des coups à gagner, et du temps, et de la dépense perdue, se gardera bien de se mettre au risque de perdre ses vaisseaux et ses hommes. C'est pourquoi il n'est pas toujours à propos de suivre les passions des personnes qui ne veulent régner que pour un temps; il faut porter sa considération plus avant."

Toute la largeur de vues, tout le caractère ferme et persévérant de Champlain se trouvent dans ces dernières lignes, qui pourraient être gravées sur le monument que l'on se propose d'élever à la mémoire du fondateur de Québec.

Ainsi, c'est en 1620 que Champlain fait commencer, à Québec, un fort auquel il ne donne pas encore de nom, mais qu'il appellera bientôt le fort Saint-Louis. Ce fort, qu'il désigne aussi sous le nom de "demeure", fut établi "sur la montagne", c'est-à-dire à environ cent soixante et dix pieds au dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle "maison", comme dit encore Champlain, ne plaisait pas à tous, mais le père de la Nouvelle-France voulait, avant tout, assurer l'avenir de la colonie, et il faisait ériger cette construction en vue d'hostilités qui ne devaient pas manquer de surgir.

A cause de difficultés survenues entre les membres de l'ancienne compagnie (de Rouen) et de la nouvelle compagnie (de Montmorency), Champlain jugea prudent, en 1621, de placer un officier, M. Du Mai, et quelques hommes dans le fort. "Je me délibérai, dit-il, de mettre le dit Du Mai en un petit fort jà commencé, avec mon beau-frère Boullé et huit hommes, et quatre de ceux des Pères Récollets, qu'ils me donnèrent, et quatre autres hommes de l'ancienne société, faisant porter quelques vivres, armes, poudre, plomb et autres choses nécessaires, au mieux qu'il me fut possible pour la défense de la place; en cette façon, nous pouvions parler à cheval, faisant toujours continuer le travail du fort, pour le mieux mettre en défense."

En 1622, Champlain fait poursuivre les travaux et insiste sur

l'importance "d'achever le fort commencé et y avoir de bonnes armes et munitions et garnison suffisante."

En 1623, il écrit ce qui suit : "L'incommodité que l'on recevait à monter la montagne pour aller au *Fort Saint-Louis* me fit entreprendre d'y faire faire un petit chemin pour y monter avec facilité, ce qui fut fait le 29 de novembre et sur la fin du dit mois." C'est la première mention du nom de "Fort Saint-Louis" qui soit faite dans l'histoire.

Le 10 décembre 1623, Champlain fit "traîner le bois pour le fort sur les neiges", avec l'aide des Sauvages.

Le 18 avril 1624, il fit "employer tout le bois qui avait été fait pour le fort, afin de le pouvoir mettre en défense" autant que possible.

Le 20 avril 1624, un grand coup de vent "enleva la couverture du bastiment du Fort Saint-Louis plus de trente pas par dessus le rempart, parce qu'elle (la couverture) était trop haute élevée."

Le 6 mai 1624, on commença les fondations de vastes bâtiments pour remplacer la première Habitation de Québec, qui était fort détériorée. Cette nouvelle construction, qu'un auteur anglais a confondue avec le fort Saint-Louis, occupait, avec ses dépendances, toute la pointe de la basse-ville traversée aujourd'hui par la rue Sous-le-Fort. (Voyez Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. I, page 213.)

Au moment de partir pour la France, au mois d'août 1624, Champlain recommanda aux employés qui restaient à Québec de continuer les travaux du fort. "Je les priaï, dit-il, d'amasser des fascines et autres choses pour achever le fort, jugeant bien en moi-même que l'on n'en ferait rien, d'autant qu'ils n'avaient rien de plus désagréable, bien que c'était la conservation et la sûreté du pays, ce qu'ils ne pouvaient ou voulaient comprendre. Cette œuvre ne s'avancait que par intervalles, selon la commodité qui se présentait, lorsque les ouvriers n'étaient pas employés à autres œuvres."

Au retour de Champlain, en 1626, il trouva le fort Saint-Louis dans le même état qu'il l'avait laissé, "sans qu'on y eût fait aucune chose.....ni au bastiment de dedans, qui n'était que commencé, n'y ayant qu'une chambre où étaient quelques ménages, attendant qu'on l'eût parachevé....."

"Je considérai d'autre part, écrit-il, que le fort que j'avais fait faire était bien petit pour retirer, à une nécessité, les habitans du pays, avec les soldats qui un jour y pourraient être pour la défense d'icelui, quand il plairait au Roy les envoyer, et il fallait qu'il eût

de l'étendue pour y bâtir, celui qui y était avait été assez bon pour peu de personnes, selon l'oiseau il fallait la cage, et que l'agrandissant il se rendrait plus commode, qui me fit résoudre de l'abattre et l'agrandir, ce que je fis jusqu'au pied, pour suivre mieux le dessin que j'avais, auquel j'employai quelques hommes qui y mirent toute sorte de soin pour y travailler, afin qu'au printemps il pût être en défense. Cela s'exécuta. Sa figure est selon l'assiette du lieu que je ménageai avec deux petits demi bastions bien flanqués, et le reste est la montagne, n'y ayant que cette avenue du côté de la terre qui est difficile à approcher, avec le canon qu'il faut monter 18 à 20 toises, et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. La ruine du petit fort servit en partie à refaire le plus grand qui était édifié de fascines, terres, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses, attendant un jour qu'on la fit revêtir de pierres à chaux et à sable qui n'y manque point, commandant sur l'Habitation et sur le travers de la rivière."

Le petit fort commencé en 1620 fut donc rasé *jusqu'au pied*, et ce ne fut qu'en 1626 que Champlain commença l'érection du fort plus spacieux qu'il devait habiter à son retour de France, en 1633, après l'interrègne des Kertk (1), et jusqu'à sa mort.

C'est de sa résidence du fort Saint-Louis que le fondateur de Québec contemplant, dans les derniers jours de son existence, l'admirable campagne que sa pensée couvrait de villages et de moissons et d'où son génie voulait faire surgir une France nouvelle. Il fit les plus grands sacrifices pour conquérir le Canada à son Dieu et à sa patrie, et fut le véritable fondateur de la nation qui, dans nos vastes contrées de l'Amérique du Nord, continue l'œuvre accomplie jadis par les Francs sur la terre de l'ancien monde.

Le P. Paul Lejeune s'exprime ainsi dans la "relation" de 1636:

"Le vingt-cinquième décembre (1635), jour de la naissance de notre Sauveur en terre, Monsieur de Champlain, notre Gouverneur, prit une nouvelle naissance au ciel; du moins nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé

(1) Il est probable que Champlain habita le fort Saint-Louis quelque temps—peu de temps—avant l'arrivée des Kertk, en 1629. Louis Kertk habita le fort de 1629 à 1632. Emery de Caën le reprit en 1632, et Champlain vint de nouveau l'occuper en 1633. On pourra consulter à ce sujet l'important ouvrage du docteur N.-E. Dionne intitulé: *Samuel Champlain*.

et servi de nos Français, et connu et adoré de nos Sauvages. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son Roi et envers Messieurs de la Compagnie; mais à la mort il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! Quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! disant qu'il les fallait secourir puissamment pour le bien du pays, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencemens, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie, qu'il fit avec une grande douleur au Père Lallemand, qu'il honorait de son amitié ; le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusqu'à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'église ; le Père Lallemand y officia et on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer ; que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la Postérité."

La mort venait de pénétrer dans la petite citadelle. Elle devait y apparaître plus d'une fois encore, et, dans la suite des années, on vit les restes de maints personnages illustres exposés dans la grande salle du CHATEAU dont nous aurons bientôt à parler. Comme la garde qui veillait jadis aux barrières du Louvre, la sentinelle du fort Saint-Louis était impuissante contre les assauts de l'implacable moissonneuse.

## II

Charles Huault de Montmagny (*Ononchio*).—Les commencemens de la nation canadienne.—Le troisième fort Saint-Louis (1636).—Le premier château Saint-Louis (1647).—Louis d'Aillebout.—Barbe de Boulogne.—Les Iroquois au fort.—Accident.—Arrivée du vicomte d'Argenson.—Prisonniers en fuite.

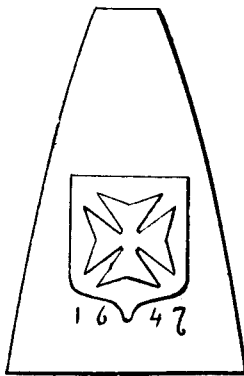
Charles Huault de Montmagny, chevalier de Malte et successeur de Champlain, est une des figures sympathiques de notre histoire. C'est sous son gouvernement que se fonda définitivement la nation canadienne par l'arrivée de fécondes et morales familles venues de la Saintonge, de l'Aunis, du Poitou, de la Bretagne, mais surtout du Perche et de la Normandie (1).

(1) Voyez les opinions du P. Leclercq, récollet, du P. Charlevoix, jésuite, et de Pierre Boucher, le premier seigneur de Boucherville, sur la pureté de mœurs des premières familles canadiennes,—opinions consignées au deuxième volume du *Cours d'Histoire du Canada* de l'abbé Ferland, livre IV, chapitre 1.

Montmagny, que les sauvages appelaient *Ononthio* (Grande Montagne), fit tracer les rues de Québec et reconstruire en pierre le fort Saint-Louis, édifié primitivement de " fascines, terres, gazons et bois ". Dès 1636, il s'occupa de cette reconstruction et mit les ouvriers à l'œuvre. Dix ans plus tard, les tailleurs de pierre et les corroyeurs avaient tant à faire à Québec, que, dans un contrat " fait et passé au fort Saint-Louis de Québec l'an 1646, le 17<sup>e</sup> jour d'octobre après midy ", entre Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur, représentant " Messieurs les habitants de la Nouvelle-France ", et Louis Robineau dit Breton, Toussaint Tireau dit Lagrange, tailleurs de pierre, et Denis Chenillart dit Argencourt, corroyeur, pour faire " revestir de murailles un bastion qui est au bas de l'allée Montcalvaire (1), dépendant du fort Saint-Louis de Québec "..... il est dit que les ouvriers ne pourront " entreprendre aucun (autre) ouvrage sans la volonté et consentement du dict sieur Bourdon, sy ce n'est toutesfois après le bastion fait, " (2).

L'année 1647, une des années fécondes de nos annales historiques, vit commencer les travaux de la " grande église " qui, plus tard, porta le nom de cathédrale de Québec.

En même temps on travaillait à un bâtiment pour les Pères Jésuites et l'on jetait les fondements du " corps de logis " auquel on donna bientôt le nom de château Saint-Louis.



On sait que la pierre trouvée au mois de septembre 1784, dans une excavation pratiquée non loin de la façade intérieure du château Saint-Louis, porte une croix de chevalier de Malte avec le millésime 1647. Cette pierre, qui était sans doute placée au dessus de la porte d'entrée ou dans un autre endroit bien en vue du premier château Saint-Louis, gisait vraisemblablement où on l'a trouvée depuis la démolition de 1694, dont nous parlerons plus loin, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-dix ans (3).

(1) La rue Mont-Carmel.

(2) Greffe de Tronquet.

(3) Voici le texte du journal de M. Thompson (conducteur des travaux du château Haldimand) relatif à cette relique :

" 1784, September 17th.

" The miners at the Chateau, in levelling the yard, dug up a large stone which I have described the annexed figure.

" I could wish it was discovered soon enough to lay conspicuously in the

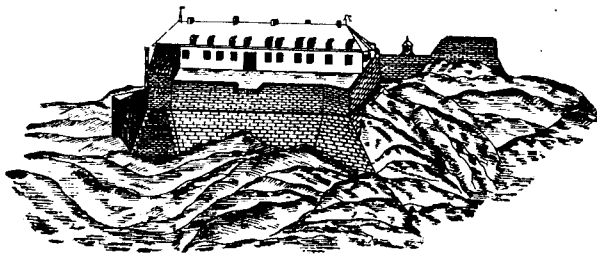


On lit dans le *Journal des Jésuites* de 1648 : “ Nos gens, au nombre de dix ou douze, travaillèrent tout l’hiver au bois jusques à Pasques pour la charpente de la grande maison (des Jésuites) ; le tout fut fait et apporté à Pasques, et à Pasques on commença à travailler sur la place..... *En même temps on bâtissait UN CORPS DE LOGIS AU FORT et une église pour la paroisse.*”

Il est certain que l’appellation : “ Château Saint-Louis ” est immédiatement postérieure à la date de la construction de ce “ corps de logis ” du fort Saint-Louis dont parle le *Journal des Jésuites*, — lequel ne fut terminé que sous M. Louis d’Aillebout, qui succéda à M. de Montmagny, en 1648.

Le nom de “ corps de logis ” est aussi donné au château Saint-Louis par Denonville et Frontenac, comme on le verra plus loin.

Le premier château Saint-Louis n’avait qu’un seul étage, d’après l’ancienne manière de s’exprimer, c’est-à-dire un simple rez-de-chaussée avec mansarde.



LE PREMIER CHATEAU ST-LOUIS.

Commencé en 1647, démoli en 1694.

La première châtelaine du fort Saint-Louis fut Barbe de Boulogne, femme de Louis d’Aillebout de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France.

Elle était natu-

rellement vive et gracieuse. Comme sa mère, morte religieuse ursuline, à Québec, en 1667. (1) elle était aussi d’une grande piété. Après la mort de M. d’Aillebout, arrivée le 31 mai 1660, elle se retira à l’Hôtel-Dieu de Québec, où elle vécut comme une sainte, refusant les propositions de mariage de l’intendant Talon et du gouverneur

wall of the New Building (le château Haldimand) in order to convey to posterity the antiquity of the Château de Saint-Louis; however, I got the masons to lay the stone in the cheek of the gate now building.”

Cette pauvre pierre, très malmenée par le temps et les hommes, a été posée en biais dans une niche du nouvel hôtel *Château Frontenac* donnant sur l’encoignure des rues St-Louis et des Carrières. Le millésime (1647) n’est pas assez en vue et se lit difficilement.

(1) Gertrude Philippe, femme de Florentin de Boulogne, n’avait que quinze ans lorsqu’elle donna le jour à sa fille, Barbe (madame d’Aillebout), en 1618. Trente ans plus tard, peu de temps après son arrivée à Québec, (1648), elle entra en religion chez les Ursulines, et prit le nom de sœur Saint-Dominique.

de Courcelles, et entourée de la vénération de toute la colonie. Elle fut inhumée dans le chœur des Hospitalières, le 7 juin 1685.

Ce fut le 20 août 1648 que M. d'Aillebout arriva à Québec. Il était accompagné de sa femme, de sa fille, de sa belle-mère et d'un neveu.

Barbe d'Aillebout, enfant unique de Louis d'Aillebout et de Barbe de Boulogne, est désignée dans le *Journal des Jésuites* sous le nom de "Mademoiselle la Gouvernante." Elle fut la deuxième femme du gouverneur Jean de Lauzon.

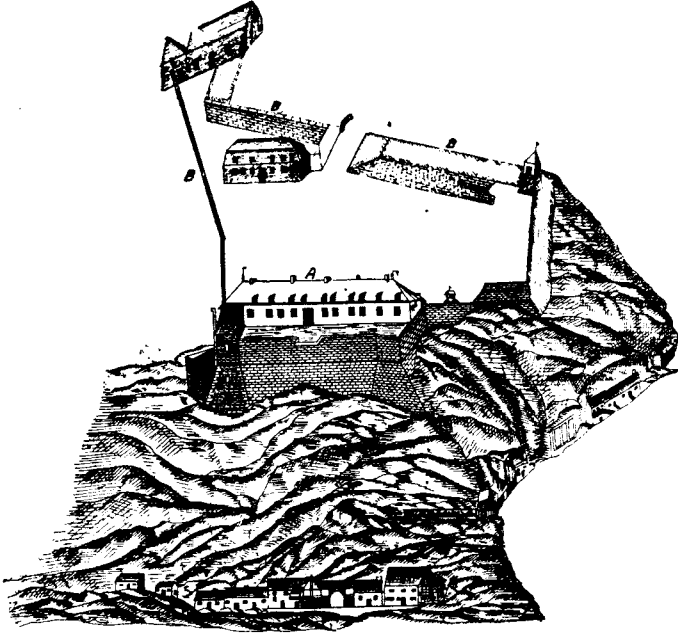
Après trois années de gouvernement, M. d'Aillebout fut remplacé par M. de Lauzon (1651-56); puis il revint habiter le château Saint-Louis, en 1657, et jusqu'à l'été de 1658, avec le titre d'administrateur.

Vers la fin du mois de mai 1658, des Iroquois étant descendus à Québec pour conférer avec Ononchio,—M. d'Aillebout,—" aussitôt, dit la Relation, on convoqua une assemblée de Français et de Sauvages nos alliés, pour entendre ces nouveaux messagers ou ambassadeurs. Ceux qui s'y trouvèrent s'étant glissés en bon nombre de la salle du *Château* ou du Fort dans une galerie qui regarde sur le grand fleuve, cette galerie étant bien caduque, ne se trouva pas assez forte pour soutenir tant de monde, si bien qu'elle rompit, et tous les Français et Sauvages, les libres et les captifs, se trouvèrent pêle-mêle hors du fort, sans avoir passé par la porte; personne, Dieu merci, ne fut notablement endommagé. Chacun étant rentré, les harangues et les présens se firent à l'ordinaire."

Le 11 juillet de la même année (1658) arriva à Québec M. le vicomte d'Argenson, chargé du gouvernement de la Nouvelle-France en remplacement de M. d'Aillebout (administrateur). Après un échange de compliments et de civilités, les deux personnages gravirent solennellement la côte de la Montagne, suivis des habitants de la ville et d'un certain nombre de nouveaux venus. "Ils montèrent tous en bel ordre au *Château*," dit la Relation. "On lui présente (au nouveau gouverneur) les clefs à la porte, le canon jouant de tous côtés, et dans le Fort et sur les rivières, faisant rouler son tonnerre sur les eaux et dans les grandes forêts du pays. Ayant pris possession du Fort, il rend visite à Notre Seigneur en l'église de la Paroisse, puis en notre chapelle; puis ensuite il se transporte à l'Hôpital et de là aux Ursulines. Voilà une belle journée."

A l'intérieur du fort construit par Montmagny se trouvaient le château, le corps de garde (à droite de la porte d'entrée) et deux petits bâtiments contigus, dont l'un, au moins, devait servir de prison

La Mère Marie de l'Incarnation écrivait, en 1659 :..... " Notre Gouverneur (M. d'Argenson) est en campagne ; ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonniers entre de bons murs, fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation avait rompu



PLAN DU FORT ST-LOUIS DE QUÉBEC EN 1683  
Par Jean-Baptiste Franquelin.

A. Premier château.

B. Murs d'enceinte du 3eme fort, commencés en 1636, rasés en 1693.

la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler, tout vifs, ont forcé cette nuit leur prison et sauté les murailles du Fort. La sentinelle, les voyant, a fait le signal pour avertir, et aussitôt l'on a couru après eux ; je ne sais pas encore si on les a pris ; car ces gens-là courent comme cerfs." (Lettre 57e page 543.)

(A suivre.)

ERNEST GAGNON.

# L'ALASKA

---

(2<sup>e</sup> ARTICLE).

Or sus, compagnon lecteur, pendant que nous causions de Loucheux et d'Esquimaux, l'hiver, le véritable hiver est arrivé. Brusquement il a remplacé l'été : le décor a changé tout à coup, les fruits à peine mûrs ont gelé sur leur tige, enveloppés par le froid d'une croûte glacée que n'imiterait pas le plus habile confiseur. La neige a recouvert toutes choses. Le vaste fleuve lui-même s'est pris en une masse solide, et la plaine qu'il divisait naguère étend maintenant partout sa monotone blancheur. Qu'elle est belle, la plaine immense lorsqu'elle étincelle au soleil ! L'œil n'ose la fixer : comme ces fées mystérieuses des poèmes scandinaves elle aveugle le profane qui la voit en face. On y distingue pourtant, malgré l'éblouissement, le cours du fleuve, marqué par de grandes étendues de neige durcie sculptée en mille blocs capricieux que nos Canadiens nomment du *frasil*, et parsemé de gros glaçons irréguliers posés dans tous les sens.—de *bourguignons* enfin, pour employer un autre mot du pays. Le Youkon, en effet, gèle tout comme le Saint-Laurent. Il est assez curieux de lire les descriptions de ce phénomène faites par les voyageurs européens. Mais je vous en fais grâce : notre fleuve, au moment où se forme l'embâcle, vous dira mieux que toutes les descriptions comment gèle le Youkon.

L'hiver de l'Alaska, vous n'êtes pas sans vous y attendre, est froid. La température moyenne pendant cette saison est d'environ —25 degrés (Fahrenheit bien entendu) dans la vallée du Youkon, et —18 degrés seulement sur les côtes de l'océan Pacifique. Le climat relativement tempéré dont jouit le littoral, particulièrement au sud-ouest, est dû au Kouro-Sivo ou courant du Japon, qui est le *Gulf-Stream* de ces pays-ci. La chaîne des îles Aléoutiennes le divise en deux courants secondaires, l'un qui va se perdre dans l'océan Glacial, l'autre qui vient réchauffer la côte alaskienne du sud et du sud-ouest. Même sur la côte de la mer de Behring, le thermomètre descend rarement au dessous de —45 degrés. Mais dans l'intérieur il y a des baisses plus considérables : au fort Bellisle, par exemple, on a constaté des minimums de —63, et à Nuklukayet

de — 68 degrés. Ces grands froids ne durent jamais plus de trois jours de suite, et, tant qu'ils durent, l'atmosphère est parfaitement pure et calme. Sitôt en effet que le vent s'élève ou que le ciel se couvre, le thermomètre monte. Par ces froids extrêmes l'air devient tellement glacé qu'on ne peut le respirer sans éprouver de l'angoisse aux poumons, et chaque respiration est accompagnée d'un bruissement particulier : on s'entend respirer. Ce singulier phénomène est dû, assure-t-on, à une condensation subite de la vapeur d'eau exhalée dans l'appareil respiratoire.

On comprend que, avec de pareils froids, les fleuves et les rivières gèlent profondément. Certains cours d'eau secondaires gèlent jusqu'au fond ; mais sur les grandes rivières la glace n'a guère que six ou huit pieds d'épaisseur. Pour avoir de l'eau pendant l'hiver les habitants des bords du fleuve creusent des puits dans la glace. Ils ont soin de les recouvrir de branchages afin de les empêcher de geler à nouveau : il s'y forme néanmoins une croûte de glace qu'il faut casser chaque fois que l'on vient puiser. C'est encore au fond de ces puits qu'ils installent leurs verveux, même pendant les plus grands froids, car la pêche est toujours de saison dans l'Alaska. En voyage, pour avoir de l'eau on casse bonnement quelques morceaux de glace que l'on fait fondre, car les Alaskiens pas plus que nous ne boivent de l'eau de neige, quand ils peuvent faire autrement.

Et maintenant, ami lecteur, avant de repartir pour achever notre excursion fantaisiste, il me vient une idée. C'est de nous habiller à la mode du pays. Outre qu'elle aura tout l'agrément de la nouveauté, cette transformation nous garantira du froid, avantage qui n'est pas à dédaigner. D'ailleurs le costume que nous allons prendre, celui des Ingaliks du moyen et du bas Youkon, est beau et pittoresque. Un casque — les Français diraient une *toque* — de fourrure, le poil en dehors, couvre la tête des hommes. Les femmes, sans doute à cause de leurs longs cheveux, suppriment cette coiffure artificielle. La partie principale du vêtement est la *parka* (1), sorte de blouse à capuchon que l'on retrouve chez tous les peuples du nord, Russes, Sibériens et Esquimaux. Les parkas de nos Ingaliks sont courtes, ne tombant pas jusqu'aux genoux : celles des femmes sont pourtant un peu plus longues, et échancrées sur les côtés, ce qui leur donne un faux air de chasuble ou de dalmatique. La parka d'été est en peau épilée et fumée comme celle de nos souliers de chevreuil ou mocassins ; celle d'hiver est en fourrure : peau de rat

(1) Le mot est russe, et son pluriel, en russe, est *parki*, d'où les Anglais ont pris leur transcription *parkie*.

musqué, de chevreuil, d'écureuil de terre, etc. Mais la fourrure préférée est celle du renne, surtout celle du renne domestique ou renne de Laponie, qui est agréablement tachetée de blanc. Le pourtour du vaste capuchon est garni d'une bordure épaisse en peau de loup ou de carcajou à long poil qui remplace avantageusement nos meilleures crémones (les Français disent *cache-nez*, sans doute parce que cela ne le cache jamais). Une bordure semblable mais tout étroite orne le bas de la parka. Le costume se complète, pour les femmes comme pour les hommes, par un pantalon de peau fumée retenu en bas par les attaches des bottes. Celles-ci sont également en peau à laquelle des fumigations prolongées ont donné cette souplesse et cette odeur caractéristique de nos souliers de chevreuil. Les semelles, très solides, sont en cuir de phoque. Chez les Esquimaux les souliers des femmes ne font qu'un avec le pantalon : on dirait une paire de longues bottes réunies par le haut, quelque chose comme les chausses de nos aïeux. En outre, les Esquimaux du Kouskokwim et de Noushigak s'accordent le luxe, inconnu aux Ingaliks, d'une chemise en peau, précieux héritage qui se transmet de père en fils, accumulant la sueur des générations, et qui n'a jamais connu la lessive. N'oublions pas le couteau, instrument universel et indispensable, que les hommes portent dans un étui de peau. Suspensions pour le moment ce fourreau à une bandoulière ; tel est l'usage de nos Loucheux. Quand nous serons chez les Esquimaux nous porterons comme eux le couteau sur la cuisse droite. Ce couteau est l'arme et l'ustensile par excellence du sauvage de l'Alaska. Aussi le fabrique-t-il avec un soin extrême. Il n'est pas moins prudent quand il l'achète, et ne s'y laisse pas tromper. Détail assez curieux, c'est au goût, en y appliquant la langue, qu'il reconnaît si la lame qu'on lui présente est de fer ou d'acier. L'acier, paraît-il, est plus *salé* que le fer doux. Avis aux chimistes. Quoi qu'il en soit, la fabrication de ces grands couteaux, pour laquelle ils n'hésitent pas à employer même des canons de fusils, est une industrie importante pour les tribus du haut Youkon et de la Tanana. Ce sont en effet les gens des Fous et ceux des Buttes qui les fabriquent et les vendent ou les échangent pour d'autres produits. Car les Alaskiens sont commerçants : presque chaque peuplade a sa spécialité industrielle, et les échanges se font régulièrement. Ils vont même jusque chez les Tchouktchis de la Sibérie orientale, acheter les peaux préparées et teintes en rouge avec une décoction d'écorce d'aulne (*almus rubra* des naturalistes) que les Esquimaux essayent parfois de remplacer par la sanguine.

De toutes les peuplades alaskiennes les Esquimaux sont sans

contredit les plus industriels. Leurs vêtements et leurs ustensiles en sont la preuve. Les peaux même des canards, des oies et des saumons leur servent à faire des parkas, des mitaines, des souliers. Ils les préparent comme nos sauvages, les découpent en lanières, en courroies, en ficelles dont ils font leurs filets, et même en fils qui servent à certains travaux de couture. C'est là ce que les Cris ont appelé *assabâbish*, petit fil, ce qui est le dimunitif de *assabâb*, fil, et d'où nos Canadiens ont tiré leur mot *babiche*. Mais leur fil ordinaire pour la couture, et qu'il ne faut pas confondre avec la babiche proprement dite, est le vrai fil de nerf, ou plutôt de tendon. Il est fait avec des tendons de grands animaux ; on préfère ceux des muscles de la patte et de la gouttière dorsale ; les premiers sont plus longs, les seconds plus solides. On les divise en filaments té nus formant une sorte de bourre soyeuse que l'on tisse ensuite avec la bouche. On obtient ainsi le véritable fil de nerf, assez analogue à la soie et incomparablement plus solide que la babiche. Il sert à coudre les vêtements, à enfiler les rassades et les coquillages de prix. Nos Esquimaux savent encore préparer les peaux épaisses du phoque et du morse pour s'en faire des bateaux imperméables, capables de tenir la mer. L'intestin grêle des grands cétacés leur fournit une étoffe imperméable, légère et transparente, dont ils font des vitres pour leurs fenêtres, et pour les temps de pluie des parkas supérieures aux meilleurs mackintoshs.

Avec la belle terre glaise qu'ils trouvent en divers endroits du pays, ils font des vases de toute dimension pour la cuisine et les besoins du ménage ; et, quand l'argile leur manque, ils la remplacent par la pierre ollaire, la *Pierre à calumet* des Canadiens. C'est dans la pierre ollaire qu'ils taillent leurs grandes lampes où l'huile de phoque brûle pendant des nuits entières. Leur ciseau pour tailler la pierre est un os de la patte de l'ours, le *radius*, si je ne me trompe, cet os étant le plus dur de ceux dont ils disposent et doué d'un mordant particulier. Le travail se fait sans maillet ; l'os est muni d'un manche à l'aide duquel on le presse fortement sur la pierre : chaque pression détache une esquille. Ainsi ont été taillés ces instruments de l'âge de pierre qui abondent dans les musées, et qui sont parfaitement semblables à ceux de l'époque actuelle, — chez les Esquimaux. Au lieu de l'argile ou de la pierre ollaire, ils emploient fréquemment le bois pour confectionner les vases qui ne doivent pas aller au feu. Le fond de ces vases est ovale ou rond et creusé d'une rainure qui en fait le tour. Une planchette mince et flexible s'engage dans la rainure par son bord inférieur et en suit tout le contour ; ses deux extrémités, rassemblées en onglet sont

parfaitement agencées. Un rebord également en bois et incrusté d'ornements entoure le haut du vase et achève d'en fixer les parois. Ces vases sont parfaitement étanches, ne laissant jamais perdre une goutte de leur contenu. Ils constituent un objet de commerce entre les tribus. Les indigènes sont d'ailleurs presque tous habiles à travailler le bois. Ils sculptent leurs *bâtons des esprits*, objets d'un culte superstitieux, et des masques aux traits grimaçants et bizarres dont ils s'affublent dans certaines danses.

En fait de sculpture et de travaux artistiques de tout genre, les Esquimaux de l'Alaska sont notablement plus habiles que leurs voisins les Loucheux et même que leurs frères les Esquimaux du Groënland. Il y a du chinois dans leur patience minutieuse au travail, et les bibelots qu'ils exécutent sont parfois de véritables chinoiseries. Donnez à un Esquimaux, me disait M. Mercier (1), une chaîne de montre des mieux ouvragées, et il vous en taillera une exactement pareille dans une défense de morse ou de mammoth avec une précision et une sûreté de main vraiment merveilleuses. Il prendra d'ailleurs tout le temps nécessaire, sans se presser et avec une indépendance du temps qui rappelle encore l'habitant du Céleste-Empire.

Ils ne connaissent ni la lecture ni l'écriture, bien entendu. Et cependant on n'en trouve pas un qui ne soit capable de tracer une carte géographique de son pays sur laquelle un blanc instruit se retrouvera facilement. Le bureau d'ethnographie du *Smithsonian Institute* a publié de ces cartes fort curieuses dressées par des Esquimaux de l'est. M. Mercier s'est souvent servi dans ses voyages de celles des Alaskiens, et l'on sait que c'est à l'aide d'une carte de l'Esquimaux Iliguit que Parry découvrit le détroit de l'Hécla et de la Furie (2).

Mais ne nous attardons pas davantage; voici le moment du départ: le remue-ménage qui se fait à la porte et dans le fort, les hurlements des chiens impatients de s'élaner sur la neige fraîche, les cris confus des hommes, les claquements du fouet, tout nous avertit de nous presser. Hâtons-nous de compléter nos paquets: il nous faut encore un peu d'indienne, des mouchoirs rouges, du

---

(1) Pour tout ce qui regarde l'Alaska, notre concitoyen M. François Mercier est une autorité que l'on consulte. M. Elisée Reclus a soumis à sa révision les épreuves de son savant ouvrage, pour la partie qui traite de l'Alaska. Le nom de M. Mercier reviendra souvent dans ces pages. Qu'il me permette de lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour avoir bien voulu revoir mon travail et me communiquer de précieux renseignements.

(2) E. Reclus, *Amérique boréale*, p. 179.



plomb de chasse, de la poudre, des capsules, du tabac en corde, des aiguilles et autres menus objets qui sont la monnaie du pays. C'est avec cela que nous payerons nos sauvages sur la route : une journée d'homme se paye par exemple deux verges d'indienne, ou un pied de tabac en corde, ou une boîte de capsules, etc. Nous achèterons de même nos provisions : pour un pied de tabac nous aurons cinq ou six oies sauvages, ou trois saumons, ou quelques douzaines d'œufs.—N'oublions pas le petit chaudron.—Avez-vous la théière?—Oui, là, dans le traîneau.—Bon.—Le thé est d'une importance capitale. Allons, une dernière poignée de main à nos hôtes du fort, aux sauvages qui nous entourent. C'est fait : partons, à la sauvage. C'est-à-dire qu'au signal donné nos chiens s'élancent, descendent le rivage et pendant l'espace d'un demi-mille se livrent à une course folle. Nous courons derrière, de notre mieux, mais sans partager leur enthousiasme qui nous semble aussi essoufflant que déplacé. Par bonheur la première excitation ne tarde pas à se calmer et nos intéressantes bêtes se mettent au petit trot, sans doute pour nous laisser respirer un peu et nous donner le loisir de causer d'eux et de leurs bonnes qualités.

Vous trouvez peut-être, tout d'abord, qu'il n'y a pas grand avantage à emmener sept chiens et un traîneau si l'on doit aller soi-même à pied, suivant l'allure et les caprices de son attelage. Telle est pourtant l'habitude en pays sauvage. On se sert du traîneau et des chiens non pour se faire porter soi-même, mais pour porter les provisions et les bagages. Le sauvage, en raquettes, court en tête de ses chiens et leur trace la route dont rien ne les ferait dévier d'une ligne. Les autres voyageurs, s'il y en a, suivent le traîneau ; on y monte si l'on est fatigué, mais sans interrompre la course et seulement pour se reposer un peu. C'est ainsi que nous ferons souvent, si vous voulez. Quant aux sauvages ils sont infatigables à la marche et à la course ; aussi ne songent-ils guère à se les rendre moins pénibles. Le traîneau, d'ailleurs, est un véhicule assez peu confortable : une simple planchette de bois, montée sur deux patins de même, environ un pied et demi de large, neuf ou dix pieds de long, et voilà.

Un attelage se compose de sept, neuf et parfois onze chiens. C'est plaisir de voir cette file de belles bêtes qui vont leur train sûr et régulier, la tête penchée en avant par l'effort, la langue pendante, la queue relevée en panache, enveloppées d'une buée blanchâtre. En les voyant on comprend ce qu'ils valent, et l'on s'explique que le chien soit par excellence l'animal de trait de toutes les tribus du nord de l'Amérique, si bien que les Cris appellent un cheval *mistatim*, c'est-à-dire *un gros chien*.

Les chiens esquimaux sont à peu près de la taille de nos chiens de Terre-neuve ; leur poil est long et touffu ; ils ressemblent passablement aux loups d'Europe. On les attelle le plus souvent d'une simple corde ou courroie passée sur le cou puis en dedans des pattes de devant. De rênes ou guides, il n'en est pas question ; on les dirige par la voix, comme cela se pratique souvent pour les bœufs. Aussi bien ils sont domptés avec soin : chacun a son nom et le connaît ; c'est par son nom qu'on l'interpelle et qu'on le stimule au besoin. Jamais on ne les entend aboyer ; ils n'ont qu'un hurlement long et plaintif qui exprime également et leur impatience de partir et leur joie d'arriver. Même les chiens d'Europe ou des Etats-Unis introduits dans l'Alaska perdent en s'acclimatant la faculté d'aboyer : ils ne savent bientôt plus que hurler comme ceux du pays. Ceux-ci sont, en général, de rudes travailleurs qui font leurs journées pleines et à peu de frais. En effet on ne leur donne à manger qu'une fois par jour, le soir ; leur pitance est alors un saumon sec, quelquefois davantage, mais jamais plus souvent. Ce saumon est un poisson de taille moyenne, à chair blanche : un gros saumon rose serait un dîner extraordinaire, en vérité. Et cela lorsqu'ils travaillent, car à la maison, quand ils ne marchent pas, on ne les nourrit que tous les deux ou trois jours. Il semble que cette sobriété leur convienne, car d'ordinaire ils sont gros et gras. Ils conservent néanmoins leur voracité naturelle, et tant pis pour le voyageur malavisé qui leur laisserait la garde du traîneau ; ils feraient alors main basse, ou plutôt gueule basse sur les provisions. Jamais on ne s'occupe de les faire boire : en été ils s'arrêtent d'eux-mêmes pour boire aux cours d'eau qu'ils rencontrent, en hiver ils mangent tout en courant un peu de la neige du chemin.

Il y a deux manières d'atteler les chiens : les sauvages les attachent l'un derrière l'autre, en longue file ; les Russes les mettent deux à deux, excepté le premier qui est toujours seul. Ce premier est tout un personnage ; c'est lui qui mène, et les autres le suivent. C'est un animal choyé, privilégié : aux haltes on le détache, on le caresse, on lui fait mille amitiés. Les autres n'ont jamais part à ces faveurs, aussi la bonne entente fait souvent défaut. S'il se rencontre sur la route une grosse pierre ou un tronc d'arbre, nos chiens prennent les uns à droite, les autres à gauche : infailliblement l'attelage s'accroche à l'obstacle et tout s'arrête. Alors les chiens hurlent en chœur tout en s'entêtant à tirer chacun de son côté, ce qui n'avance pas la question : le fouet seul en a raison. Si par malheur le harnais casse, ils partent en courant jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le guide ou le traîneau qui précède, ou bien jusqu'à ce

qu'un nouvel obstacle les arrête. Il n'est pas rare non plus que le traîneau verse, grâce aux inégalités de la route, car il n'y a pas de comité des chemins dans l'Alaska : alors la charge et les voyageurs sont précipités dans la neige pendant que les chiens continuent leur course en avant sans se soucier du maître qui se fâche et les rappelle inutilement. Leurs instincts chasseurs les poussent à bien d'autres escapades. Un jour le bruit du traîneau fait lever deux perdrix : voilà nos chiens lancés à leur poursuite, comme s'ils avaient du temps à perdre à flâner et à courir les perdrix. Une autre fois un traîneau voyageait sur le Youkon. Deux hommes le conduisaient, l'un assis, l'autre suivant à la course. Un caribou s'avise de traverser le fleuve devant les chiens : ceux-ci partent si prestement que le voyageur est jeté dans un banc de neige, l'autre fait de vains efforts pour rejoindre les chiens qui font eux-mêmes de leur mieux pour rattrapper le caribou. Ils ne tardent pas à disparaître dans le bois. On les chercha inutilement pendant deux jours, et on avait perdu l'espoir de les retrouver lorsqu'ils revinrent d'eux-mêmes à la maison, avec les débris du traîneau.

Ajoutez à cela que les chiens alaskiens sont extrêmement querelleurs : si deux d'entre eux s'attaquent, ce qui n'est pas rare, toute la bande se met de la partie. Aussi est-on souvent obligé de les tenir attachés pour prévenir des batailles qui feraient des morts et des estropiés. Et c'est une coutume bien établie dans le pays que lorsque des chiens sont en bataille le premier qui s'en aperçoit prend un bâton et frappe dessus à tour de bras. Ce qui est plus efficace encore, quand on l'a sous la main, c'est un tison enflammé que l'on jette au milieu des combattants : l'effet est instantané et tout rentre dans le calme. Lorsque deux attelages se rencontrent, il y a bataille inévitable, et toutes les fois qu'on entre dans un village il faut s'attendre à cinq ou six de ces rencontres, ce qui ne manque pas d'exercer la patience du conducteur.

Tout batailleurs qu'ils sont, jamais ces animaux ne s'attaquent à l'homme. Ils le craignent, mais sans l'aimer. On ne voit jamais ici les chiens prodiguer à leurs maîtres ces caresses, et leur faire ces joies dont nos chiens domestiques sont coutumiers. Ne recevant jamais que des coups en guise de caresses, ils sont peu disposés à en témoigner de la reconnaissance. Toutefois, s'ils paraissent n'avoir aucun attachement pour leurs maîtres, ils ne laissent pas de jouer volontiers avec les enfants.

Mais tandis que la blanche route fuit sous nos pas, les heures s'écoulent, bienveillant lecteur, et il est temps déjà de songer au *tchâïpit*. On nomme ainsi le léger repas que nous allons prendre

Il consiste en saumon sec, porc salé et fumé, biscuit et thé noir chaud, aussi chaud qu'on peut le prendre. Le thé chaud est le meilleur, pour ne pas dire le seul préservatif contre le froid. Les boissons alcooliques engourdissent bien plus qu'elles ne réchauffent : tous les voyageurs des pays froids le savent bien. Au reste n'allez pas croire que tous les repas alaskiens soient aussi simples que notre *tchaïpit*. Celui-ci est un repas de voyageurs : quand on dîne chez soi ou chez ses amis, on a affaire à des menus agréablement diversifiés ou à des friandises toutes nouvelles pour le palais d'un blanc. On vous servira, par exemple, de la viande d'ours, qu'il vous sera aisé de reconnaître à sa dureté. On peut bien l'assaisonner, en masquer le goût caractéristique : la ramollir, jamais. Vous pourrez manger aussi des œufs de poisson fricassés dans la graisse d'ours, ragoût qui vous paraîtra sans doute fort analogue à la chandelle de suif : c'est un mets très apprécié. La même graisse d'ours cuite avec des bleuets ou des framboises sauvages, puis congelée, constitue un dessert exquis : c'est la crème à la glace du pays. Le gibier vous fournira souvent de bons repas : canards, oies sauvages blanches ou grises, cygnes, outardes, plongeurs sont des volailles excellentes. N'oublions pas la viande d'orignal, si succulente et si tendre que les meilleurs rosbifs civilisés n'en approchent pas. Pour varier, un morceau de queue de baleine, du foie de loche, du museau d'orignal, de la queue de castor. Ce dernier mets est connue de tous les Canadiens ; quant au museau d'orignal il faut avoir soin de le faire bien cuire, autrement il conserve une telle élasticité qu'en le repliant sous la fourchette vous pourriez l'envoyer bondir à l'autre extrémité de la chambre. Toutefois le mets par excellence pendant l'hiver, c'est le poisson gelé. On pêche ici en plein hiver tout comme en été : il n'y a qu'à creuser un trou dans la glace et à installer le verveux. Or le poisson pris dans ces verveux gèle au sortir de l'eau et devient dur comme pierre. Ce poisson gelé est censé cuit, et on le mange tel quel. Un peu dur d'abord, il faut l'avouer, mais on s'y fait, et l'on finit par s'en trouver bien. D'aucuns même prétendent qu'il suffit de manger du poisson gelé pour être à l'épreuve du froid : ceux qui le refusent, disent-ils, et qui font la petite bouche grelottent toute la journée ; au contraire ceux qui en mangent bravement se sentent presque immédiatement réchauffés. Voilà qui serait merveilleux ; malheureusement j'ai de bonnes raisons d'en douter, car les voyageurs les plus expérimentés ne sont pas de cet avis. Quoi qu'il en soit, les Esquimaux doivent leur nom à l'usage constant qu'ils font de ce mets hyperboréen. En effet *eskimau* vient des racines crises *aski*, cru et *mowew*, il le mange, d'où *askimouew*, il le mange

cru. Les Odjibwés disent *ashkama*, au participe *eshkamad*, celui qui le mange cru, qui semble se rapprocher encore davantage de la forme *esquimau*.

Le condiment universel dont on arrose tout et dans lequel on trempe chaque bouchée, c'est l'huile de phoque. Usons-en largement, car c'est là un des meilleurs réchauffants. Les indigènes en absorbent de grandes quantités. Ils ont d'ailleurs un superbe appétit et peuvent faire sans s'incommoder jusqu'à cinq et six repas par jour, et quels repas ! Imprévoyants en vrais sauvages, ils jouissent de l'abondance comme si elle n'avait pas de lendemain, puis souffrent de la disette comme si elle devait durer toujours. Il faut pourtant leur rendre cette justice que s'ils savent manger en vrais gloutons, ils savent aussi supporter la privation et jeûner s'il le faut pendant des semaines entières. Le besoin qu'ils endurent souvent et leur parfaite insouciance du lendemain concourent à produire chez eux cette générosité irréflectie qui leur fait distribuer aux premiers venus tous les aliments qui leur tombent sous la main. Bien souvent le sauvage qui tue un phoque ou un orignal n'en a pour sa part que la peau et donne tout le reste aux autres. Aussi les voisins affluent chez celui qui a été heureux à la chasse ou qui a fait emplette de provisions considérables. L'étiquette sauvage exige alors que la marmite soit toujours pleine et tous y puisent largement. Les missionnaires eux-mêmes ont dû se plier à cette coutume peu en harmonie avec nos idées civilisées. Aussi bien c'est à charge de revanche, et on leur rend la pareille à l'occasion.

Vous remarquerez sans doute, quand vous verrez manger un de ces sauvages, avec quel soin il met de côté toutes les arêtes de poisson sans en laisser perdre une seule. Il en est de même des os de tous les animaux sauvages. C'est là une de leurs superstitions. Car, vous diront-ils, si on avait le malheur de jeter ces débris aux chiens, c'en serait assez pour empêcher à l'avenir le poisson de se prendre et le gibier de se laisser tuer (1). On recueille donc soigneusement arêtes et os ; on en fait un tas dans un coin de la barabra ou sur la cache, et personne n'y touche que lorsqu'elles tombent en putréfaction et commencent à infecter l'habitation. On consent alors à s'en débarrasser.

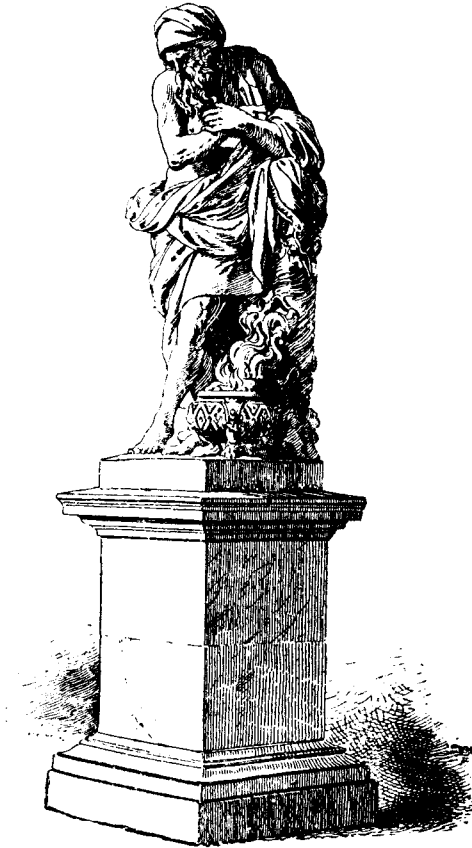
Bien qu'ils soient de mœurs relativement douces et qu'on ne puisse les dire anthropophages, il est hors de doute néanmoins que ces sauvages dévorent de la chair humaine et boivent du sang hu-

(1) La même superstition se retrouve chez les Montagnais. Voir *Relation des Jésuites*, Relation de 1634, p. 24.

main dans les orgies superstitieuses que les démons ont mises en honneur parmi eux. Un jour que Mgr Clut leur expliquait une image de l'enfer, leur disant quels sont ceux qui y tombent, un vieux sauvage lui demanda si ceux qui avaient mangé de la chair humaine iraient aussi en enfer. Sur une réponse peu rassurante du prélat, le bonhomme témoigna la plus vive inquiétude.

*(A suivre).*

J. J., S. J.



### L'HIVER

Statue en marbre par GIRARDON  
Parterre du Nord, jardins de Versailles (France).

## CHRONIQUE DU MOIS

---

Les francs-maçons qui gouvernent la France pour son malheur et sa honte ont eu une heure de joie, et l'arrivée du frère Jules Ferry à la présidence du Sénat avait paru leur faire oublier pendant quelques jours le formidable mouvement d'opinion qui, aux élections prochaines débarrassera une bonne fois la France, espérons-le du moins, de la franc-maçonnerie et de l'opportunisme. Le discours prononcé par le nouveau président du Sénat n'a répondu à l'attente ni de ceux qui demandaient une politique de combat, ni de ceux qui la dénonçaient d'avance.

Mais le retour à la vie publique de M. Jules Ferry ne devait pas être de longue durée. Le 17 mars au soir, le nouveau président du Sénat mourait des suites d'une maladie de cœur. Il a donc joui moins d'un mois des honneurs qui auront été le couronnement d'une carrière que ses talents auraient pu rendre glorieuse et utile à la France, mais que ses intérêts de sectaire ont souillée d'actes de tyrannie et de persécution religieuse.

Les funérailles ont eu lieu aux frais de l'État, selon le rite de la confession d'Augsbourg. Ferry avait été élevé selon les principes et la doctrine de l'Eglise catholique; mais à l'époque de son mariage avec une protestante, il apostasia sous le prétexte futile de pouvoir accompagner son épouse à l'église.

La haine qu'il avait vouée au catholicisme était bien une haine d'apostat.

Qui sera le successeur de cet homme néfaste, au Sénat? Nous souhaitons, sans trop l'espérer, que le choix, cette fois, sera meilleur.

On espère, en France, parmi les honnêtes gens, que cette chambre se réveillera enfin et fera parler d'elle.

On assure que le budget pitoyable et incohérent que la chambre des députés a finalement voté sera discuté point par point au Luxembourg et ne reviendra que très amputé devant les élus du suffrage universel.

A Pâques, ou plus vraisemblablement à la Trinité, la France connaîtra le montant des nouveaux impôts ou des nouveaux emprunts déguisés à l'aide desquels on aura mis péniblement le budget en

équilibre. En attendant, les contribuables paieront par anticipation et sans savoir où va l'argent.

Ce que l'on sait bien, par exemple, c'est que l'affaire de Panama, un moment mise au second plan dans les milieux sceptiques et mondains de Paris excite de nouveau la curiosité publique.

La première sensation nouvelle a été l'aveu complet de l'ex-ministre Baihaut.

M. Charles de Lesseps avait essayé d'abord de le couvrir, comme bien d'autres avant lui, mais le juge d'instruction lui disait, crûment :

—Voilà 975,000 fr., dont on ne retrouve pas l'emploi. Dites-nous ce que vous en avez fait, ou sans cela...

M. de Lesseps, poussé à bout, déclara qu'il avait donné à M. Cornélius Herz, 600,000 fr. pour le désarmer, et 375.000 fr. à M. Baihaut, pour l'acheter.

M. Baihaut nia. Les affirmations concordantes de MM. Blondin et Marius Fontane n'ébranlèrent pas son assurance. Mais il s'était trahi, en plaçant trop vite en rente italienne l'argent de la Société de Panama.

On retrouva sur les livres du Comptoir d'escompte la preuve que le 18 juin 1886,—le jour même où M. Blondin lui avait apporté les billets de banque,—il avait déposé 210,000 fr. Le 26 juin, il avait déposé 103,000 fr. à la Société des dépôts et comptes courants. Impuissant à justifier une aussi terrible coïncidence, M. Baihaut se décida à tout avouer. C'était bien lui qui, l'appétit aiguisé par ce qu'on racontait de la prodigalité des administrateurs de Panama avait pensé à faire acheter son concours.

Le 9 mars, à la cour d'assises, pendant que le président Desjardins interrogeait M. Baihaut, celui-ci a soudain perdu pied et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'est écrié : " Je confesse m'être laissé entraîner....Je suis coupable!...Mes paroles expriment mon chagrin et mon repentir...Comment suis-je tombé si bas!...Je demande pardon à mon pays, pour avoir souillé son honneur..." Un instant après, s'étant maîtrisé, il reprend de nouveau : " Je me sou mets à l'avance à la sentence qu'il plaira au tribunal de m'infliger. "

Charles de Lesseps n'employait donc pas une image trop hardie quand il s'écriait devant la cour :

—Oui, nous avons remis de l'argent à M. Baihaut, comme on donne sa bourse à un brigand au coin d'un bois.

La déposition de Madame Cottu devant la cour d'assises a été la seconde sensation. Elle a prouvé que le gouvernement ne recule



devant aucune infamie pour protéger les coupables du parti républicain et trouver, s'il était possible, à incriminer quelque membre de la droite conservatrice.

“ Rien ne saurait étonner, dit l'*Autorité*, en fait de canaillerie, de la part de notre gouvernement, de ses magistrats et de sa police. Cependant l'infamie rapportée par la *Libre Parole* dépasse l'imagination.

On aurait voulu en haut lieu, dit notre confrère, obtenir de la femme d'un administrateur de la compagnie de Panama des révélations compromettantes pour les députés de la droite.

Madame Cottu—c'est d'elle qu'il s'agissait—était sollicitée de donner les noms des députés de la droite qui avaient touché des chèques. Elle n'en connaissait pas. On insiste. “ Donnez-en trois au moins, il y va de la liberté de votre mari ! ” Elle n'en a pas plus trois que cent quatre. On se rabat sur un. Un seul et ça suffira ! Liberté immédiate, grâce entière s'il y avait condamnation, tout ce qu'on voudra...

Madame Cottu s'est refusée à l'infâme mensonge qu'on lui demandait.

Ce récit publié, il n'y manquait plus pour l'accréditer qu'un démenti de l'*Agence Havas* : cela n'a pas tardé. Dans les vingt-quatre heures il arrivait, déclarant qu'en décembre dernier, il est vrai, Madame Cottu était allée au ministère de l'intérieur pour solliciter une autorisation de voir son mari alors détenu préventivement.

L'*Agence Havas* informe (par ordre) la France, l'Europe et le genre humain tout entier que Madame Cottu n'a vu ni M. Loubet, alors ministre de l'intérieur, ni M. Bourgeois, ministre de la justice.

Mais l'*Agence Havas* oublie qu'il ne s'agit ni de M. Loubet ni de M. Bourgeois. C'est M. Soinoury, directeur de la sûreté générale, qui a reçu Madame Cottu et qui a tenté de “ négocier ” avec elle.

Le démenti de l'*Agence Havas* a donc porté “ à côté ” comme toujours.”

M. Soinoury a été disgracié... pour la forme. On lui a donné une bonne préfecture en province. Heureux le département qui possédera cet honnête homme pour son premier magistrat !

M. Bourgeois, ministre de la justice, atteint par la conduite inqualifiable de son subordonné et les imputations de Mme Cottu, a donné sa démission. Il a ensuite donné son témoignage devant la cour.

Il dit qu'il n'a jamais autorisé qui que ce soit à se servir de son nom. Il n'a jamais entendu parler des entrevues de cette femme

et de M. Soinoury, avant qu'elles aient été rapportées en cour et il n'a jamais donné aucun ordre de manière à induire les officiers de la justice à forfaire à leurs devoirs.

M<sup>e</sup> Barboux, à ce moment, se lève et dit que la véracité des déclarations de Mme Cottu ne saurait être mise en doute.

Charles de Lesseps à son tour, s'adressant à M. Bourgeois, dit : " Je suis maintenant face à face avec vous, qu'avez-vous à me dire ? "

Le juge fait cesser ce dialogue qui poussait l'excitation de la foule à son comble, et M. Bourgeois continue sa déposition, niant toutes les déclarations de Mme Cottu, de M<sup>e</sup> Barboux et de M. Soinoury.

Mme Cottu, interrogée de nouveau, a répété ses affirmations qui ont été corroborées par M. Galiard.

L'excitation de la foule devint à ce moment impossible à contenir, et M. Desjardins, pour éviter du désordre, dut suspendre l'audience.

Les copains du cabinet affectent de croire que M. Bourgeois s'est disculpé et ils ne seront heureux que lorsqu'ils l'auront réintégré dans son ministère.

*Dignus est intrare.*

En attendant, Arton dépiste les policiers prudents qu'on a lancés à sa poursuite. Tout le monde le rencontre, sauf les policiers. *Germinal* affirme avoir vu Arton à Amsterdam. Immédiatement, le gouvernement déclare que sa police (toujours bien renseignée) a constaté la présence à Paris du journaliste le jour et à l'heure où il dit avoir vu Arton. Mais l'autre (pas bête) riposte en faisant publier un certificat signé à la gare où il a pris son billet pour Amsterdam et des attestations d'aubergistes de cette ville.

Pas plus heureux en ce qui concerne Cornélius Herz, le gouvernement de la République française.

Tous les jours l'officieuse *Agence Havas* annonce que l'état du grand acheteur de députés est désespéré. Il passe. Il va passer ! L'extradition est impossible ! Mais voilà qu'un autre journaliste, de l'*Echo de Paris*, celui-là, part pour l'Angleterre, gagne les bonnes grâces d'une " charmante soubrette " en service chez Cornélius, et se fait raconter que " le patron, " bien loin d'être à l'agonie, joue une farce gigantesque et se porte quasiment comme le Pont-Neuf.

Voilà la politique du jour en France. Jamais dans aucun roman, même dans les exploits de Rocambole, on n'a trouvé pareille chose. Qu'un auteur mette cela en vaudeville, on dira " c'est forcé ". Hélas, ce vaudeville confine au drame. Le peuple français qu'on n'aurait pas cru si patient commence à donner

des signes de colère. et il se pourrait bien que les hontes accumulées par les hommes au pouvoir fus-ent bientôt lavées dans le sang.

A la cour d'assises, le 21 mars, le jury a rendu un verdict de coupable contre Charles de Lesseps, Baihaut, l'ex-ministre des travaux publics, et Blondin, intermédiaire dans les tripotages du Panama.

Fontaine, Sans-Leroy, Dugué de la Fauconnerie, Gobron, Proust et le sénateur Borie ont été acquittés.

\* \* \*

A la chambre française, pendant que toutes ces hontes se montrent à nu, on propose...d'abolir l'ambassade du Vatican, sous prétexte de réaliser \$12,000 d'économie. Comme résultat, c'est maigre; comme logique, c'est absurde, inepte; il valait autant dire: "supprimez toutes les ambassades, vous ferez une économie d'un million de francs."

L'ambassade du Vatican est celle dont la suppression causerait le plus grand préjudice à la France, non pas tant au point de vue religieux, qu'au point de vue diplomatique.

Et qui parle ainsi? Ce n'est pas nous; c'est l'opportunisme lui-même par ses représentants les plus autorisés.

M. Develle, ministre des affaires étrangères, répondant naguère à l'anticlérical Hubbard, affirmait que l'influence de la France en Orient vient de son protectorat sur les établissements religieux et que ce protectorat dépend de ses relations avec le Saint-Siège.

Et M. Ferry lui-même s'écriait en pleine chambre des députés, au mois de décembre 1884 :

"Le Vatican est un des endroits du monde où l'on fait le plus de politique temporelle, le plus de politique européenne, le plus de politique générale. Cela est si vrai qu'au rendez-vous des nations autour du Vatican ne manque aucune des grandes puissances européennes, que l'Allemagne y est représentée, que l'Angleterre y est représentée, que la Russie y est représentée. Quitter le Vatican, ne pas y avoir un agent, ne pas comprendre que là plus qu'ailleurs il importe d'avoir des yeux ouverts et de bonnes oreilles, c'est vraiment se proclamer étranger à l'état actuel des affaires en Europe." (*Univers*, 21 déc. 84.)

Et à l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII qui a transporté d'enthousiasme l'univers entier, le *Temps* a publié un long article dont nous extrayons les passages suivants :

“ La Papauté est vivante et très vivante ; c'est une force avec laquelle il faut compter...

“ La célébration du jubilé épiscopal de Léon XIII a mis en mouvement des foules de pèlerins parties de tous les points de l'Europe et du monde.

“ Ce ne sont pas les pays catholiques seuls qui ont fourni leurs contingents à cette armée de fidèles ; ceux mêmes qui se sont séparés de la communion romaine à l'époque de la réforme : l'Allemagne où l'on compte, il est vrai, près d'un tiers de catholiques, le Royaume-Uni où ils ne sont qu'une infime minorité, le Danemark, où il n'en existe pas un pour mille dans une population toute luthérienne, les Etats-Unis où ils forment un dixième à peine ont également envoyé des représentants à cette grande manifestation. *C'est là un phénomène sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention des hommes d'Etat chez qui le fanatisme, dans un sens ou dans l'autre, n'a pas détruit toute faculté de mesurer les grandes forces morales dont il est singulièrement dangereux de ne pas tenir compte dans le gouvernement régulier des sociétés modernes.*”

Heureusement, le bon sens a eu le dessus, cette fois, sur le fanatisme intolérant, et l'ambassade sera continuée.

Quant à la suppression du budget des cultes dont on parle également comme d'une économie à réaliser, il suffit de répondre que cette suppression serait, de la part du gouvernement, un vol manifeste. On n'ignore pas, sans doute, que l'Etat est débiteur de l'Eglise catholique et que le budget des cultes n'est ni une gracieuseté, ni un salaire, mais le paiement d'une dette.

Cette mesure radicale ne passera pas non plus, du moins cette année. Les anticléricaux sont trop occupés, en ce moment, de l'affaire de Panama dans laquelle ont trempé un si grand nombre d'entre eux, pour oser porter un tel coup, même comme diversion.

Les fêtes du jubilé pontifical se continuent, à Rome, sans interruption et la santé du Saint-Père résiste bien, jusqu'ici, à la grande fatigue des longues audiences et des grandes cérémonies.

A l'occasion du pèlerinage anglais pour lequel il a été tout particulièrement gracieux, le Pape a fait des vœux ardents pour la conversion de l'Angleterre, conversion dont on peut déjà constater des symptômes consolants.

Dans une conférence avec les évêques français venus à Rome pour le jubilé épiscopal, Léon XIII a annoncé qu'il avait l'intention, avant les prochaines élections législatives, d'adresser à l'épiscopat français une lettre dans laquelle il insisterait sur la nécessité de former à la chambre un parti de républicains catholiques.

L'enquête judiciaire sur le scandale des banques italiennes a eu pour résultat l'arrestation de MM. Cucciello, directeur des banques, et d'Alessandro, caissier de la banque romaine. Tous deux ont été traduits devant les tribunaux. Ce sont là les boucs émissaires que le gouvernement italien a résolu de sacrifier à l'opinion publique surexcitée. Il espère ainsi pouvoir sauver les autres coupables et éviter un scandale comme celui du Panama, mais il est douteux que ce plan d'étouffement réussisse. Le peuple italien, croyons-nous, n'est pas encore assez asservi pour cela.

On annonce que l'empereur François-Joseph d'Autriche est sur le point d'abdiquer en faveur de son frère l'archiduc Charles-Louis.

Si cette nouvelle venait à se confirmer, il y aurait une nouvelle orientation dans la politique internationale de l'Europe, car le nouvel empereur d'Autriche serait, dit-on, grand partisan d'une alliance avec la Russie.

La fameuse triple alliance serait alors brisée, et l'Italie resterait isolée, ruinée par sa folle équipée et en butte à l'hostilité de la France, à laquelle elle devait tout et qu'elle a traitée en ennemie. En Allemagne on est à la veille d'une crise ministérielle. Le chancelier de Caprivi refuse les offres modérées du parti national et persiste dans sa détermination d'augmenter la conscription à 60,000, tel qu'il est pourvu dans la loi qu'il a soumise au Reichstag. On croit que cette attitude va sceller le sort du gouvernement, et que la mesure du chancelier sera battue lors de sa seconde lecture qui est maintenant remise après Pâques.

Les journaux allemands qui ne sont pas à la solde du gouvernement demandent avec instance que l'on fasse un appel au pays au sujet de cette nouvelle loi. Le pays, dit l'un d'eux, doit poser la question de savoir s'il doit endosser la responsabilité du rejet de cette loi.

A propos de la question d'arbitrage international au Reichstag, de Caprivi a formellement refusé de laisser soumettre à ce tribunal la question de la nationalité de l'Alsace-Lorraine.

“ Plutôt que de rendre les provinces annexées, a-t-il déclaré, les Allemands verseraient leur sang jusqu'au dernier.”

Comme, de leur côté, les Français ne se résigneront jamais à la séparation définitive de ces malheureuses provinces, il est donc évident que cette question sera, tôt ou tard, le motif d'une nouvelle guerre franco-allemande.

Les anarchistes, eux aussi, continuent à vouloir imposer leurs idées par la force, ou plutôt par la terreur.

Dans la banlieue de Rome, on a trouvé vingt-six de ces aimables réformateurs occupés à fabriquer des bombes.

Le 21 mars au soir, une de ces bombes faisait explosion à la résidence du marquis Sacchetti, grand maréchal de la Cour du Pape, et causait un sentiment de vive anxiété dans l'entourage du Vatican par suite de ce fait que les dynamiteurs paraissent, dans une certaine mesure, diriger leurs efforts contre les attachés de la cour papale.

La bombe a été placée à l'intérieur de l'entrée de la résidence du marquis Sacchetti, et on a pu entendre le bruit de l'explosion à une grande distance.

Il n'y a eu que des dommages matériels consistant en un grand nombre de fenêtres brisées ; à certains endroits également, les murailles portent des traces de l'explosion.

Cette affaire a rendu la police plus vigilante que d'habitude, et pendant la nuit on a trouvé une autre bombe sur le palier d'une maison de la Via delle Quattro Fontane. Une mèche allumée était fixée à la bombe. Celle-ci a été découverte juste à temps pour prévenir l'explosion qui, selon toutes probabilités, aurait été désastreuse tant pour la maison que pour ses habitants.

La police n'a aucun indice sur les auteurs de ces attentats, bien qu'elle soit persuadée que ce sont des anarchistes qui essaient d'intimider les autorités pour empêcher le châtement d'un certain nombre de leurs amis arrêtés récemment.

Cette théorie n'est pas généralement acceptée, d'autant plus que les attentats ont été dirigés aussi bien contre le personnel du Vatican que contre celui du gouvernement. Tous les efforts vont être faits pour trouver les coupables.

En Espagne, la police a arrêté à Madrid un certain nombre d'anarchistes, une grande quantité de matières explosives dans plusieurs fabriques de bombes qu'elle a découvertes et des milliers de brochures anarchistes dans des imprimeries clandestines.

En Angleterre, la question du *home rule* pour l'Irlande n'a fait aucun progrès. Les orangistes de l'Ulster protestent et font des menaces de guerre civile, dans le but évident d'effrayer le peuple anglais afin qu'il exerce une pression sur ses mandataires.

M. Gladstone n'est pas précisément sur un lit de roses.

Sil'on considère, dit le *Soleil*, de Paris, que la coalition unioniste des conservateurs et libéraux dissidents est unie comme un seul homme pour combattre à outrance le *home rule* et former une véritable phalange macédonienne décidée à ne pas se laisser entamer ; qu'au contraire la majorité gladstonienne, qui ne l'emporte que de quarante voix sur l'opposition, est composée d'éléments fort hétérogènes, qu'elle se subdivise en quatre ou cinq groupes ayant un

programme différent ; que le maintien de cette majorité dépend de l'esprit de loyauté et de discipline de la représentation irlandaise conduite par MacCarthy ; si l'on considère tout cela, si l'on envisage toutes les difficultés que va susciter à M. Gladstone une opposition irréconciliable et menée par des chefs rompus à toutes les manœuvres parlementaires, on est amené à penser que le *great old man* est doué d'une belle audace et qu'il s'est montré plus Gascon qu'anglo-saxon en lançant dans son discours récent cette fière parole :

“ Le parlement irlandais se réunira le premier mardi de septembre prochain. ”

\* \* \*

Aux Etats-Unis, l'événement du mois est l'inauguration du président Cleveland, le 4 mars dernier, et son discours dans lequel il s'est exprimé avec force sur la réduction du tarif.

“ Le vœu du peuple américain, a-t-il dit, est qu'il y ait réforme du tarif. Il s'est prononcé pour un remaniement sur une base plus juste et équitable. Ses mandataires ont reçu un mandat impératif et ils vont avoir à se mettre immédiatement à l'œuvre. Notre tâche doit être accomplie sans hésitation, mais sans esprit de vengeance. Notre mission n'est pas de punir, mais seulement de corriger le mal. Si en voulant rendre justice au peuple nous faisons disparaître des inégalités et des préférences, ce seront des incidents découlant de notre retour au droit et à la justice. Si nous exigeons des réfractaires un acquiescement à la théorie de l'honnête distribution des fonds du trésor public, nous ne ferons qu'insister sur un principe qui est la base de nos libres institutions. ”

\* \* \*

Au Canada, la question des écoles du Manitoba a donné lieu, aux communes fédérales à quelques excellents discours des deux côtés de la chambre. Sir John Thompson a prononcé lui-même un long discours dans lequel il s'est attaché à démontrer que la conduite du gouvernement fédéral, en cette affaire, est dictée par la prudence et le désir de rendre justice à tous, dans la mesure de ses pouvoirs. C'est pour bien faire définir ces pouvoirs qu'il a soumis à la cour suprême la question de savoir si le gouvernement peut intervenir dans le cas actuel. Si le jugement est affirmatif,

a-t-il assuré, le gouvernement agira alors de manière à faire respecter la constitution et il espère que toutes les parties se soumettront à la loi du pays.

C'est ainsi que la question la plus simple devient complexe et épineuse devant l'intolérance d'une majorité hostile à tout ce qui est catholique et résolue de faire du Manitoba une province exclusivement anglaise et protestante.

Sir John Thompson est parti pour Paris, où il va assister, en qualité de commissaire, à la réunion du bureau d'arbitrage dans l'affaire de la mer de Behring.

Un traité de commerce vient d'être signé entre la France et le Canada représenté par sir Charles Tupper, sujet à ratification par les chambres des deux pays. Ce traité sur lequel on fondait déjà de grandes espérances a été remis aux calendes grecques par M. Foster, qui remplace provisoirement Sir John Thompson à la tête du gouvernement canadien.

On croit que la principale raison de ce rejet est la clause de la nation la plus favorisée, qui mettrait le Canada dans l'impossibilité de faire un traité de commerce avec les Etats-Unis.

Le nouveau gouvernement de Washington, espère-t-on, se montrera plus coulant que M. Blaine, et l'on réussira à renouer des relations très précieuses surtout pour notre classe agricole.

Les tristes sires qui, depuis quelque temps, essaient de battre monnaie avec des publications hostiles à la religion et au clergé, ont publié dernièrement une brochure intitulée *les Ruines cléricales*, dans laquelle ils ont ressassé toutes leurs attaques précédentes contre le clergé canadien.

Cette brochure impie a été dénoncée comme hérétique dans la chaire de Notre-Dame, par M. Colin, supérieur des prêtres de St-Sulpice.

“ Elle est hérétique, a-t-il dit, parce qu'elle nie la divinité de l'Eglise de Jésus-Christ et qu'elle en fait une institution purement humaine.

“ Elle est hérétique, parce qu'elle en nie aussi l'indéfectibilité.

“ Hérétique parce qu'elle ridiculise l'immutabilité de ses dogmes révélés et de son immortel symbole. Hérétique, parce qu'elle nie son infailibilité qu'elle a l'audace d'appeler *une incroyable prétention, une erreur colossale*.

“ Hérétique, parce qu'elle méconnaît le pouvoir divin qu'a l'Eglise d'établir et de régler le culte sacré. De là, l'ironie avec laquelle elle traite nos cérémonies religieuses, notre sainte liturgie, et même l'auguste sacrifice de la messe.



“ Elle est hérétique, parce qu'elle attaque l'Eglise catholique, l'Eglise romaine dans sa hiérarchie, y compris le Pape, et qu'elle accuse le haut sacerdoce, Rome, d'avoir ruiné et corrompu le christianisme, comme si Rome avait perdu l'assistance divine de Jésus-Christ et le privilège de l'infaillibilité. Hérétique, parce que, à cette autorité infaillible elle veut substituer l'examen privé, personnel, dans les choses religieuses. Hérétique, parce que contrairement à l'institution de Jésus-Christ, elle fait de l'Eglise une démocratie ; qu'elle transporte de l'Eglise enseignante à l'Eglise enseignée, le pouvoir divin de maintenir le dépôt de la révélation et de sauver le christianisme ; et qu'elle pousse le laïcat à la révolte contre la divine hiérarchie, ce qui ne peut se faire que par le schisme ou l'hérésie.

“ Hérétique, parce qu'elle annonce un nouveau christianisme qui, d'après elle, succèderait à l'Eglise romaine, au catholicisme, lequel elle compare à une institution en décrépitude, ce qui est contraire à la perpétuité et à l'apostolicité de la sainte Eglise de Dieu.

“ La brochure est donc hérétique.

“ L'auteur est anonyme ; mais il ne mérite pas votre confiance.

“ Après avoir choisi pour l'un des auteurs favoris d'où il tire ses maximes, Félix Pyat, ce fauteur de l'assassinat politique, il ose nous faire croire qu'il va parler à la saint-Athanase. Et quel Athanase !...

“ Il nous reproche de ne pas admirer assez cet illustre docteur. Mais lui-même connaît-il saint-Athanase ?

“ Sait-il que le *fouet du noble et fier langage* de ce grand catholique ne s'exerce qu'à flageller les hérétiques qui niaient les dogmes traditionnels de l'Eglise et la divinité de Jésus-Christ ? Ne s'aperçoit-il pas que ce fouet d'Athanase se lève indigné pour le frapper lui-même ?

“ Voilà l'auteur de la brochure. Comme l'Eglise est notre mère, ce livre qui la conspué est un outrage à ses enfants, un outrage à nous tous, mes frères, outrage à notre foi, outrage à notre conscience ; c'est un mal pour nos âmes, un danger pour notre salut éternel. Vous ne pouvez donc pas lire ce livre.

“ Votre conscience catholique doit repousser cette production hérétique avec le même dédain qui vous fait rejeter ces *tracts suisses* que parfois on a l'impudence de répandre sous vos pas jusque dans cette église.”

# LES BASTONNAIS <sup>(1)</sup>

## LIVRE I<sup>er</sup>

### L'ORAGE S'AMONCELLE.

(Suite.)

La petite Pauline se souvenait de tout cela et elle réfléchissait à toutes ces choses, assise dans sa chaise basse et regardant le foyer. Elle ne formulait pas sa pensée avec les grands mots que nous venons d'employer, mais ses souvenirs n'en étaient pas moins vivaces et sa perplexité moins poignante, car toutes les phases de l'existence mentale de son père lui étaient bien connues, grâce à cette intuition naturelle particulière aux femmes. Elle conclut en se posant cette question :

“ Mon père a-t-il dit ou fait quelque chose qui puisse le compromettre, durant les quelques heures écoulées ? Pourquoi M. de Cramahé l'a-t-il mandé avec tant de hâte ? Le gouverneur est un ami de la famille et doit certainement avoir de graves raisons pour en agir de la sorte. Et pourquoi mon pauvre père était-il si agité ? Pourquoi le jeune officier était-il si grave et le peuple si profondément ému de cette scène ? ”

Elle consulta la pendule qui était sur la cheminée et découvrit qu'une heure s'était écoulée dans ces réflexions.

Son père lui avait promis d'être de retour dans le cours de cette heure et cependant il n'était pas rentré. Elle alla à la fenêtre et regarda au dehors, espérant le voir se diriger vers sa demeure au milieu de l'ouragan de neige ; mais ce fut en vain.

Nous avons dit que la vie de Pauline était tout entière concentrée dans son père. C'était strictement vrai en un sens, mais dans un autre ordre d'idées, nous devons faire une exception. De nouveaux sentiments venaient de s'éveiller dans son cœur. Elle entraînait dans cette délicieuse période de l'existence qui est le seuil du paradis de l'amour.

— “ Ah ! Si seulement il pouvait venir. ” murmurait-elle, ou si je pouvais aller à lui ! Il calmerait aussitôt mon anxiété. Je vais lui écrire un billet. ”

(1) Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Elle s'assit à son bureau et elle préparait la plume et l'encre, lorsque sa femme de chambre entra et lui remit une lettre.

Une lettre de lui ! s'écria-t-elle, et tout le chagrin qui avait assombri son front s'évanouit à l'instant.

Elle ouvrit la missive et lut :

Chère Pauline,

Je vous ai vue entrer à l'église ce matin et j'avais besoin de vous parler, mais vous avez été trop prompte pour que je pusse vous aborder. J'aurais beaucoup désiré pouvoir courir chez vous dans le cours de l'avant-midi, mais cela aussi m'a été impossible. C'est pourquoi je vous adresse ces lignes pour vous informer que je pars à midi pour un service militaire. Je ne sais pas encore où je dois aller ni combien de temps je serai absent ; mais j'espère que le voyage ne sera ni long ni lointain. J'irai vous voir aussitôt après mon retour. Je suppose que vous et votre père avez vu la foule sur la place, ce matin ; c'était très curieux. Veuillez présenter mes respects à M. Belmont et me croire

Votre tout dévoué à jamais,

RODDY.

Pauline avait encore cette lettre à la main, et elle se livrait à toutes sortes de réflexions sur son contenu, lorsque son père la surprit, en entrant dans la chambre. Il était très pâle, mais ne laissait apparaître aucun autre signe d'émotion. Après avoir déposé son bonnet de fourrure sur la table et ouvert son pardessus, il prit un siège près du foyer. Avant que sa fille eût eu le temps de prononcer une parole, il s'enquit tranquillement de ce qu'elle tenait à la main.

—C'est une lettre, papa.

—De qui ?

—De Roddy.

—De Roderick Hardinge ? Brûlez-la, ma chère.

—Mais, papa...

—Brûlez-la tout de suite.

—Mais il vous présente ses sentiments affectueux.

—Il vient de m'adresser ses sentiments de haine. Brûlez-la, ma fille.

—La pauvre Pauline fut accablée de surprise et de chagrin ; mais sans attendre un autre mot, elle laissa tomber le papier dans le feu. Puis, jetant les bras autour du cou de son père, elle éclata en sanglots.

## VII

## LA JOLIE REBELLE.

Hardinge était en route depuis moins d'une demi-heure, quand le ciel s'éclaircit et la tempête de neige cessa. Le vent se mit alors à souffler du nord, amoncelant la neige en bancs le long des clôtures et des petits murs de pierres et laissant la rue presque entièrement balayée. Les espaces ainsi découverts lui offrirent une excellente route pour la course.

Il était naturellement dans les plus heureuses dispositions, car il avait tout en sa faveur : un cheval superbe, sur la vitesse et la résistance duquel il pouvait compter, l'occasion d'explorer une longue étendue de pays qu'il ne connaissait pas, et par dessus tout, un sentiment de légitime fierté qu'il éprouvait de se voir chargé d'une mission militaire de la plus grande importance.

Il avait joué gros jeu, et il avait gagné. D'un seul coup, il avait réhabilité la milice, et placé son nom en évidence. Il voyait désormais ouverte devant lui la grande voie de la carrière qu'il aimait et que son père avait honorée. Si tout lui réussissait, il ne pouvait manquer de gagner, dans cette guerre, de l'avancement et de la gloire, et il n'avait aucune appréhension.

Quel jeune soldat pourrait en avoir, d'ailleurs, sous un ciel brillant, la terre solide sous les pieds, le monde immense devant lui et enivré de l'odeur d'une prochaine bataille ?

Il faisait partager à sa monture sa propre animation. Le noble animal semblait avoir des ailes et Roderick reconnut bien vite qu'il faudrait restreindre son ardeur plutôt que la stimuler.

Sa première halte fut à la Pointe-aux-Trembles, joli village qui devint historique durant la guerre d'invasion et avec lequel plusieurs incidents de ce récit seront liés. Il dépassa, sans s'arrêter, l'auberge de l'endroit, afin d'éviter les questions et les commentaires des flâneurs qui pouvaient y être rassemblés, et s'arrêta à la porte d'une ferme proprette située à quelque distance du village. Sans mettre pied à terre, il demanda de l'eau pour son cheval, et pour lui-même, un bol de lait et quelques gouttes de ce bon vieux rhum dont toutes les familles canadiennes, à cette époque, avaient le bon sens de garder une provision dans leurs maisons.

Pendant qu'il se rafraîchissait de la sorte, il remarqua une paire d'yeux d'un bleu brillant qui se riaient de lui à travers les étroits carreaux de la fenêtre donnant sur la route. Il ne voulut pas être indiscret, mais il ne put s'empêcher de remarquer, en outre, que les yeux

bleus si espiègles appartenaient à une figure d'une rare beauté et que la taille de la dame — car elle était grande dame jusqu'au bout des ongles — autant qu'on pouvait en juger par la diminutive ouverture, était gracieusement modelée.

Cette première observation l'amena à en faire une autre. Il remarqua bientôt une selle garnie de velours écarlate sur le dos d'une petite jument bai-brun attachée près de la porte : il en conclut naturellement que cette monture était celle de la rieuse jeune fille.

Son cheval avait vidé son seau et il agitait son mors, comme s'il avait eu hâte de reprendre sa course. Lui-même avait bu son bol de lait et il s'efforçait vainement de faire accepter quelques pièces de monnaie au fermier qui protestait, quand la porte s'ouvrit et la dame sortit. Elle arrangea elle-même la bride et posant le pied sur la première marche du perron, elle sauta légèrement en selle sans aucune aide. Puis jetant à la joyeuse fermière et à ses nombreux enfants un cordial bonjour, elle s'éloigna au petit galop de sa monture, non sans lancer au beau cavalier la flèche du Parthe, du coin de ses yeux assassins.

Vénus et Adonis ! Mais elle s'éloignait dans la direction qu'il devait suivre. Aussi, après avoir salué poliment toute la maisonnée, il la suivit sans tarder, et, à son grand plaisir (car c'était là une aventure sur laquelle il n'avait certainement pas compté), il la rejoignit au premier détour de la route. Quand il fut à son côté, il ralentit sa course, se découvrit et salua. Son salut lui fut rendu avec une grâce superbe et une aisance parfaite. D'un coup d'œil ardent, il la détailla, avec autant de précision que de rapidité. Il se sentit en présence d'une femme de tête.

— Il paraît que nous voyageons dans la même direction ; mademoiselle me permettra-t-elle de l'accompagner à sa destination ?

— Merci, Monsieur ; une escorte militaire est toujours la bienvenue, spécialement de la part d'une dame dans ces temps de troubles ; mais en vérité, ce n'est pas la peine ; je ne demeure pas très loin d'ici : dix milles, seulement.

— Dix milles ! s'écria Hardinge. La dame partit d'un joyeux éclat de rire.

— Vous vous étonnez ? Ce petit animal file comme le vent. Vous êtes bien monté, mais je doute que vous puissiez me suivre. Voulez-vous essayer ?

A ces mots, elle fit claquer ses doigts blancs, et le petit poney canadien, bondissant, partit comme un trait. Hardinge s'élança à sa poursuite et pendant quelque temps maintint bravement sa position, les deux chevaux galopant côte à côte ; mais peu à peu il

resta en arrière, et la dame fut bientôt hors de vue. Quand, enfin, il la rejoignit, elle attendait à la barrière devant la maison de son père, un manoir de belles dimensions, pour une colonie, situé au centre d'un bosquet d'érables.



- Elle riait de tout son cœur, et jouissait de son triomphe.  
 Hardinge, saluant gracieusement, reconnut sa défaite.  
 — Que cela vous serve de leçon, dit-elle.  
 — De leçon, Mademoiselle ?  
 — Cela vous apprendra à faire la chasse aux rebelles.  
 — La jolie rebelle ! murmura Roderick, s'inclinant profondément et tout à fait incapable de dissimuler son admiration.  
 — Vous ne voulez pas me comprendre, dit-elle d'un ton moitié sérieux, moitié badin ; mais plus tard, peut-être, vous comprendrez. Je parle au lieutenant Hardinge, si je ne me trompe ?  
 — Lui-même, Mademoiselle, à votre service ; et n'aurais-je pas l'honneur de m'adresser à une personne de la famille Sarpy ? Ce manoir est celui du seigneur Sarpy, que j'ai l'avantage de connaître.  
 — Je suis sa fille. Tout récemment de retour de France où j'ai passé plusieurs années.  
 — Seriez-vous la Zulma dont j'ai entendu votre frère parler si souvent ?  
 — Elle-même.  
 Et cédant à sa gâité expansive, elle éclata d'un rire argentin, semblant se rappeler quelque idée liée à ce nom. Elle invita Rode-

rick à mettre pied à terre et à entrer chez elle, mais il dut s'excuser d'avoir déjà tardé trop longtemps à continuer sa route et l'aventure se termina ainsi. Son épilogue romantique sera racontée dans les chapitres suivants.

Hardinge continua son voyage sans autres épisodes dignes d'intérêt. La route entre Québec et Trois-Rivières n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Il n'y avait pas de levées à travers les marais, pas de ponts au-dessus des cours d'eau et le chemin était coupé sur un espace de plusieurs milles par la forêt vierge à travers laquelle un étroit sentier était la seule issue.

Malgré toutes ces difficultés, néanmoins, notre cavalier arriva à Trois-Rivières le même soir, et il n'était pas dix heures, qu'il avait fait mettre son cheval à l'écurie et remis ses dépêches. Certes, il était horriblement fatigué lorsqu'il alla se reposer, mais cela n'empêcha pas la jeune cervelle de rêver et les jeunes lèvres de murmurer :

“ Jolie rebelle ! ”

## VIII

### L'ERMITE DE MONTMORENCY.

Son nom était Baptiste, mais il était connu sous l'appellation plus familière de Batoché. Sa demeure était une hutte près des chutes de Montmorency. Il y menait une vie d'ermite. Sa seule compagnie était une petite fille appelée Blanche, et un gros chat noir qui portait le nom fort approprié de Velours, car bien que l'animal fût laid et que ses yeux eussent toute l'apparence de ceux d'un démon plongé dans un rêve, sa fourrure était douce et lustrée comme du velours de soie. L'intérieur de la hutte dénotait la pauvreté, mais non l'indigence. On y voyait un garde-manger, dans un coin ; un petit four construit dans la cheminée, à droite du foyer, des fagots et des bûches empilés de l'autre côté et divers ustensiles de cuisine, propres et polis, suspendus à la muraille. Dans l'angle le plus éloigné de la porte de cette unique chambre, et toujours dans l'ombre, était une alcove fermée par un rideau. Elle contenait une couchette basse sur laquelle était jetée une magnifique peau d'ours, la tête de l'animal reposant sur l'oreiller et ses yeux de flanelle rouge flamboyant, tournés vers les combles à quelques pieds au-dessus.

En arrière de la porte, il y avait un banc de bois, pouvant servir de siège à deux ou trois personnes durant le jour. La nuit, il tenait



lieu de couchette à la petite Blanche. Une cavité circulaire pratiquée dans la grande pierre bleue du foyer était le gîte de *Velours*. Sur deux crochets, à portée de la main, reposait une longue et lourde carabine, bien vieille, mais encore en bon ordre, grâce à laquelle, aussi longtemps qu'il pourrait la porter, Batoche n'était

pas exposé à passer un jour sans manger, car le gibier abondait dans les environs. Aux poutres étaient suspendus quantité de petits sacs de semence, de cornets de papier remplis de fleurs sauvages desséchées et des touffes d'herbes médicinales dont l'odeur âcre et pénétrante remplissait la chambre et frappait tout d'abord l'étranger, à son entrée dans la hutte.

La retraite de Batoche était éloignée d'au moins un mille de toute autre habitation.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)